Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 18 (1984-1987)

Heft: 3

Artikel: Antiquités gallo-romaines du Faucigny

Autor: Broise, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1002505

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

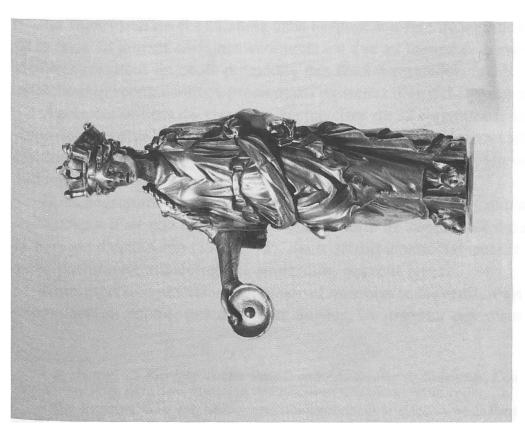
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





Statuette allégorique (Fortune?) en argent trouvée à Bonneville (Musée d'art et d'histoire de Genève)

ANTIQUITÉS GALLO-ROMAINES DU FAUCIGNY

par Pierre BROISE

Dans une communication au Congrès des Sociétés savantes de Savoie¹, nous avions, en 1966, esquissé une carte archéologique du Faucigny. Nous voudrions aujourd'hui exposer en détail les observations faites, de 1951 à 1978, lors de nos enquêtes dans cette province².

On trouvera pour chaque localité, le rappel des trouvailles archéologiques antérieures, avec leur bibliographie, puis les nouvelles découvertes accompagnées du plan des structures exhumées, le tout replacé dans son contexte topographique et historique.

La répartition de ces localités dans l'espace n'a rien de significatif. Si la mise au jour de certaines antiquités est due au hasard de travaux, d'autres résultent du choix prémédité des lieux à surveiller, fait par le chercheur qui connaissait ou pressentait l'existence d'un riche gisement.

Après ces notices décrivant les découvertes de 22 communes, nous énumérerons plus brièvement 27 autres communes, objets de trouvailles antérieures à la dernière guerre, non sans y joindre leurs références bibliographiques.

Il est regrettable que, contrairement au Genevois et au Chablais, le Faucigny n'ait pas bénéficié d'une continuité de recherches durant la période d'expansion (1950-1975), qui a détruit irrémédiablement un riche patrimoine archéologique souterrain, souvent ignoré.

Nous nous sommes efforcé d'en sauver au moins le souvenir, n'ayant cependant pu suivre, ces dernières années, les travaux des réseaux

¹ P. Broise, Le Faucigny antique dans le cadre du décanat de Sallanches, Congrès de Thonon, 1966, paru dans Mémoires de l'Académie Chablaisienne en 1970.

² Par Faucigny nous entendrons conventionnellement le décanat de Sallanches, moins le mandement de Flumet, plus Annemasse et sa banlieue.

d'égout et de l'autoroute blanche. Il est souhaitable qu'à l'avenir une surveillance effective soit assurée. D'ailleurs, la récession économique amorcée en 1973, coïncidant maintenant avec la structuration étoffée de la Direction des Antiquités, pourra peut-être permettre des sauvetages de ce patrimoine, d'autant plus qu'une certaine prise de conscience se manifeste dans un public plus étendu.

TABLE DES ABRÉVIATIONS:

Annesci Publication de la Société des Amis du Vieil Annecy, Annecy.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Genève.

CaesarodunumBulletin de l'Institut d'études latines de Tours, Tours.CILCorpus Inscriptionum Latinarum, XII, Berlin, 1888.DAGDissertationes Archaeologicae Gandenses, Brugge.GalliaFouilles et Monuments archéologiques en France, Paris.GenavaBulletin du Musée d'art et d'histoire de Genève, Genève.IASIndicateur d'histoire et d'antiquités suisses, Zurich.

Latomus Revue des études latines, Bruxelles.

MDC Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne, Thonon.
 MDF Mémoires et Documents de l'Académie de Faucigny, Bonneville.
 MDG Mémoires et Documents de la Société d'histoire et d'archéologie de

Genève, Genève.

MDS Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne, Annecy.

MDSS Mémoires et Documents de la Société savoisienne d'histoire et d'ar-

chéologie, Chambéry.

MIG Mémoires de l'Institut national genevois, Genève.

MSS Mémoires et Documents de l'Académie de Savoie, Chambéry.

p.-v. SHAG Procès-verbaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève,

Genève.

RGA Revue de géographie alpine, Grenoble.

Romania Paris.

RS La Revue Savoisienne, publication de l'Académie Florimontane,

Annecy.

ZRP Zeitschrift fur Romanische Philologie, Halle.

INTRODUCTION

Il n'est pas inutile, avant d'entrer dans les détails de chaque commune, d'esquisser le tableau du Faucigny dans l'Antiquité¹, remontant même aux origines de l'humanité.

Les glaciations successives, qui ont couvert les Alpes et leurs abords au Quaternaire, ont effacé ici toute trace humaine des premières périodes du Paléolithique.

Ce fait rend précieuse la découverte, naguère, d'un gisement moustérien dans la grotte du Baré à Onnion, où restaient quelques traces du passage de chasseurs néandertaliens aux environs de 60 000 avant notre ère.

Par la suite la glaciation wurmienne s'installait pour plusieurs dizaines de milliers d'années sur les Alpes, jusqu'au retrait du glacier de l'Arve, qui selon S. Corbel², s'arrêtait au Salève en –14 000, à Cluses en –12 000, à Servoz en –10 000, aux Chavants en –8000, pour évacuer enfin la vallée de Chamonix et se retirer à son emplacement actuel, non sans une faible récurrence de 1550 à 1850, connue sous le nom de petit âge glaciaire.

C'est aux environs du dixième millénaire avant notre ère, aux temps magdaléniens, que d'autres chasseurs, du type *homo sapiens*, ont aménagé, sur le versant nord-ouest du salève, des abris fouillés depuis 1833 par les préhistoriens genevois. Mais nous ne sommes plus là en Faucigny, où rien n'émerge à cette époque, ni des temps mésolithiques.

Avec le Néolithique s'ouvre une ère nouvelle qui va organiser la société en villages, avec la pratique de l'agriculture et de l'élevage.

Cette période, du quatrième au troisième millénaire, est surtout féconde en découvertes dans le Chablais, où les eaux du Léman ont conservé des agglomérations palafittiques. Néanmoins, des traces de

¹ La période romaine étant prise conventionnellement de −121, date de la soumission des Allobroges, à 443, date de l'occupation burgonde.

² S. CORBEL, Glaciers et climats dans le massif du Mont-Blanc, dans RGA, 1963, p. 321-360.

stations plus ou moins dégradées se retrouvent en Faucigny, signalées par un matériel épars, notamment des haches en pierre polie³.

Par contre, l'époque mégalithique est très bien représentée dans le Bas-Faucigny, où sont concentrés cinq dolmens à Cranves, Etrembières, Pers-Jussy, Reignier et Saint-Cergues. Mais ces deux derniers, classés monuments historiques, subsistent seuls aujourd'hui.

Après les agriculteurs arrivent les métallurgistes qui vont d'ailleurs favoriser la culture par des défrichements, armés de haches en bronze, plus efficaces, que l'on retrouve avec d'autres objets du même métal dans tout le Faucigny⁴.

Cet Age du Bronze qui s'étend de -1800 à -750 environ, avec une époque particulièrement brillante dite Bronze final, se termine par l'arrivée de cavaliers nordiques qui apportent le fer et des mœurs sédentaires.

C'est d'abord la période de Hallstatt, très pauvre en Faucigny, à part les belles cuirasses de Fillinges, puis la période de La Tène, qui va nous faire pénétrer dans l'Histoire.

On ignore la date de l'arrivée des Allobroges (nom générique qui signifie «peuple venu d'ailleurs»). On en parle pour la première fois (Polybe et Tite-Live) à propos du passage des Alpes par Hannibal en –218. Mais le silence retombe sur eux pendant un siècle. Ils avaient d'abord occupé le Bas-Dauphiné et l'avant-pays savoyard, s'infiltrant ensuite dans les vallées alpines, tout d'abord le long de l'Arve jusqu'à Cluses sans doute, où ils se heurtaient à la peuplade alpestre des Ceutrons.

De nombreux *oppida* marquent la seconde étape de cette pénétration dans le réduit ceutron aux confins de la Combe d'Arve⁵.

Quelques monnaies gauloises jalonnent cette expansion à Bonneville, Fillinges, Marcellaz, Saint-Jean et Passy.

Mais la conquête romaine met fin successivement à l'indépendance de ces peuples. Après de dures années de combats, les Allobroges, vaincus en -121, sont incorporés à la province de Narbonnaise qui va être créée. En -58, l'intervention de César à Genève, pour refouler les

³ Découvertes à Annemasse, Ayse, Bonneville, Chamonix, Faucigny, Fillinges, Magland, Mieussy, La Roche, Saint-Jeoire et Taninges.

⁴ Découvertes à Annemasse, Bonneville, Brison, Domancy, Magland, Marcellaz, La Roche et Taninges.

⁵ Les Amerans, Les Gures, Champel, Plan de Lachat et moins sûrement Fabor, La Bajulaz et Charousse.

Helvètes, ne semble pas avoir eu de répercussion en Faucigny. Puis, à la fin de ce premier siècle avant notre ère, les Ceutrons sont soumis à leur tour.

Enfin, le long règne d'Auguste instaure la *Pax romana* pour trois siècles. C'est en cette longue période qu'il nous faut décrire sommairement l'état du Faucigny tel que nous le révèlent l'archéologie, l'épigraphie et la toponymie.

Cette dernière discipline, si on veut bien lui accorder quelque crédit, ce qui n'est pas toujours le cas, permet de compléter les données encore trop ponctuelles de l'archéologie, pour parler du régime foncier qui s'établit à cette époque. La concordance entre les vestiges de villas retrouvés et les toponymes désignant les domaines a suggeré à Ch. Marteaux, auquel nous ferons souvent référence, de nombreuses hypothèses d'après lesquelles les noms actuels à finales en –y ou –ier ne seraient autres que les noms latins des propriétaires avec un suffixe locatif –i–acus (sous-entendu fundus); tel Marignier = *Mariniacus d'un propriétaire *Marinius. Toujours d'après Ch. Marteaux, suivant en cela E. Muret, les finales en –inge seraient issues de –i–an–icum, dérivation indiquant un domaine secondaire. Un cas de triple dérivation est même remarquable dans Jussy-Jussinge-Jutteninge, dont l'origine serait dans le gentilice bien connu Justius.

Nous ne pouvons nous étendre sur cette question controversée, nous contentant de constater la grande densité de domaines agricoles dans le Bas-Faucigny.

L'existence de nombreuses villas ou habitats secondaires n'exclut pas celle de petites agglomérations rurales. Nous ne pouvons cependant en citer guère plus de trois, prouvées archéologiquement: Annemasse vicus carrefour, au débouché de la vallée, Thiez vicus linéaire en bordure de l'Arve et Passy vicus sanctuaire, dont le nom des Outards rappellerait les autels de Mars.

D'après la toponymie nous pourrions ajouter, sous toutes réserves, Viuz-en-Sallaz, de *Vicus, Mélan, de *Mediolanum et Sallanches, de *Salanca.

Mais dans les massifs montagneux mêmes, qui n'ont rien livré, il est difficile d'en connaître le peuplement. Peut-être existe-t-il une organisation tribale marginalisée, vivant d'une économie sylvopastorale.

Tous ces habitats, agglomérés ou dispersés, sont desservis par un réseau de chemins, hérité d'ailleurs des cheminements gaulois.

D'Annemasse, carrefour avancé de Genève, s'irradie un faisceau d'itinéraires, plus ou moins bien connu, repéré par l'alignement des habitats qui les jalonnent, par quelques traces de chaussées pavées, par des toponymes révélateurs (comme l'Etraz) et enfin, plus rarement, par des milliaires (trois bornes retrouvées sur la voie maîtresse de l'Arve).

Au nord, par le piedmont du Chablais, un chemin gagne Thonon, autre carrefour; à l'est un chemin traverse le Sallaz et dessert la vallée du Giffre; toujours dans la même direction, c'est la grande voie de la rive droite de l'Arve; au sud-est un chemin, par La Roche et Thorens, pourrait se raccorder à la voie bien connue de Dingy; au sud, un chemin rectiligne traverse le plateau des Bornes et, par la Filière, arrive à Annecy; enfin, le chemin de crête du Salève dessert des ferrières exploitées dès l'époque de La Tène.

Un réseau plus complexe assure les liaisons de la combe d'Arve avec les vallées voisines: de Saint-Martin vers Chamonix par les Egraz; de Sallanches vers le val Montjoie et le seuil de Mégève. Mais le chemin le plus important et le mieux attesté⁶ est celui qui maintient les communications internes des Ceutrons, depuis leur capitale Aime jusqu'à Martigny, par le col du Bonhomme et celui de la Forclaz du Prarion⁷; car il faut noter qu'à plusieurs reprises les Ceutrons et les Valaisans ont été unis en une province unique.

Un seul événement notable marque ici cette période faste. En 74 de notre ère, sous le règne de Vespasien, les contestations de frontières, dont nous avons parlé, entre Allobroges (devenus depuis colonie de Vienne) et les Ceutrons (des Alpes Grées) dégènèrent en conflit. C'est pourquoi l'empereur envoie le légat de Germanie Supérieure, *Cn. Pinarius Cornelius Clemens*, pour régler cette affaire. Il fait planter ainsi une borne limite au col de la Forclaz du Prarion.

Mais à part l'inscription qui nous rapporte cet événement, comment appréhender maintenant la société vivant sur les structures géographiques que nous avons décrites. Le corpus d'une quinzaine d'inscriptions que nous possédons est un document bien insuffisant.

⁶ P. Broise, Genève et son territoire dans l'Antiquité, dans Latomus 129, 1974, p. 45-63.

⁷ Voie attestée par des monnaies au col du Bonhomme, un tumulus au Plan des Dames, des chaussées dallées aux Rochassets et au Baptieu, d'autres monnaies à Notre-Dame-de-la-Gorge, enfin par la borne de Larioz.

Tout au plus apprend-il les noms d'une dizaine de personnages: Aurelius Romanus, Arrius Macrinus, T. Julius Saturninus, C. Valerius Amabilis, Firmus Hilarius à Annemasse et environs; M. Arrius Gemellus, L. Vibrius Vestinus et A. Isugius Vaturus à Passy, ce dernier ayant un nom gaulois. Trois femmes sont aussi nommées, Tiberia Maxima et Procula à Annemasse; enfin Servilia Terentia à Mieussy où elle élève un autel à Athubodua, dont nous reparlerons.

Ce sont tous là des notables, qui exercent des magistratures dans la colonie de Vienne: un questeur, des duumvirs du trésor, un duumvir judiciaire, un tresvir des travaux publics et un protecteur ducenaire.

En ce qui concerne la religion, ces mêmes inscriptions nous livrent quelques renseignements à ne pas négliger. E. Thevenot⁸ a montré que le culte de Mars a été particulièrement en vogue dans la vallée de l'Arve. En remontant son cours, on aperçoit en effet le nom de ce dieu guerrier une fois à Annemasse, deux fois à Ville-la-Grand, une fois à Thyez et trois fois à Passy, où la présence d'un temple ne peut pas manquer, comme nous l'avons déjà dit.

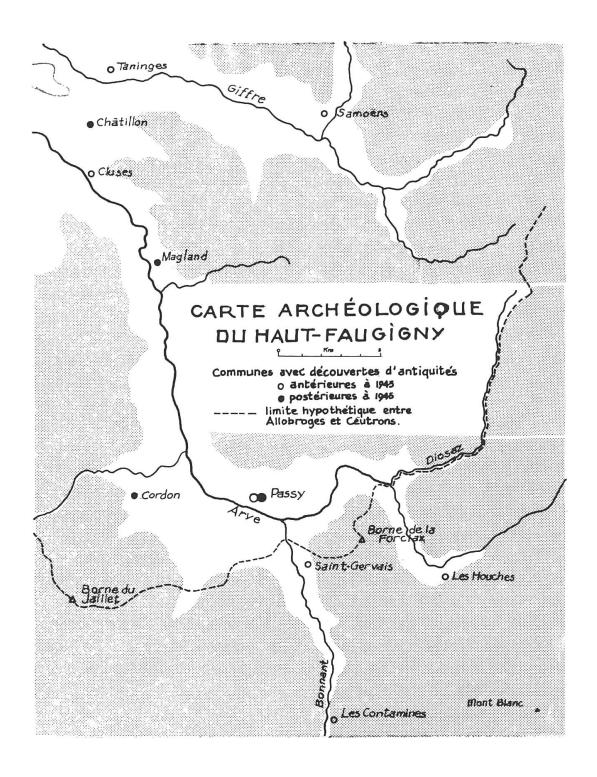
Nous trouvons aussi Mercure associé à Mars à Annemasse et à Thyez. Enfin à Mieussy apparaît la déesse typiquement celtique, *Athubodua* ou *Cathubodua*, qui est qualifiée d'*Augusta* (peut-être pour la dédouaner!) et sur laquelle on a beaucoup disserté.

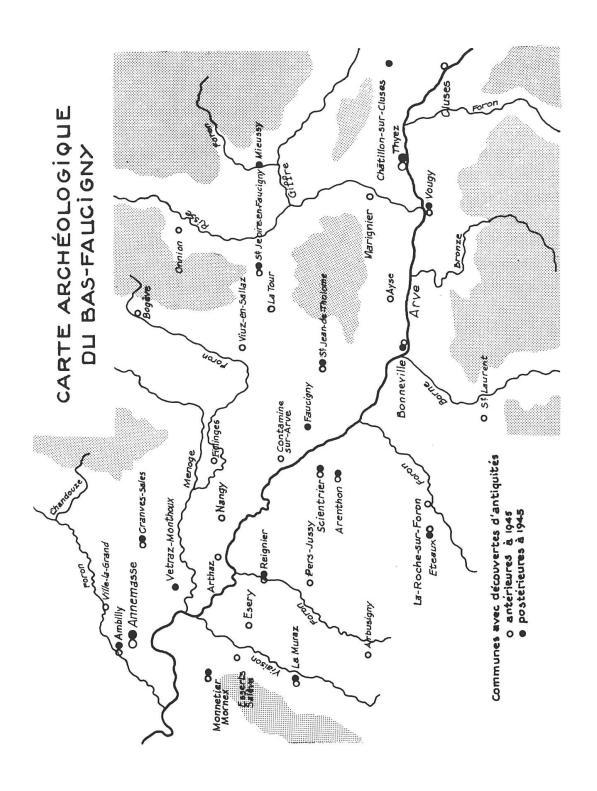
Les statuettes aussi renseignent sur les dévotions personnelles: Mercure à Annemasse, Arenthon et Arthaz; Hercule à Arenthon aussi; enfin la Fortune (?) à Bonneville.

Telle est la situation durant les trois siècles relativement calmes de la paix romaine. Mais tout va changer. Les premières invasions, celles des Alamans, se manifestent en 260. Cependant l'absence de trésors cachés en Faucigny, alors qu'ils sont si nombreux dans l'avant-pays chablaisien et genevois, laisserait à penser qu'il n'y a pas eu de pénétration barbare dans la vallée de l'Arve.

Une accalmie marque le IVe siècle. Dioclétien entreprend une réforme de l'administration et, de ce fait, la cité de Vienne, qui couvrait toute l'Allobrogie, est divisée en trois cités, dont l'une, Genève, commandera dès lors au Faucigny, tandis que les Ceutrons sont unis définitivement aux Valaisans.

⁸ E. Thevenot, Sur les traces des Mars celtiques entre Loire et Mont-Blanc, dans DAG, 1955, 127 p.





Notons que sous Constantin la voie principale est restaurée, comme nous l'apprend l'implantation de trois bornes milliaires.

Mais au début du V^e siècle, la grande invasion germanique met fin à cette période de paix précaire. Puis au milieu du siècle, est introduit en *Sapaudia* (qui n'est sans doute pas la Savoie actuelle) le peuple pacifique des Burgondes qui régna jusqu'à sa défaite par les Francs.

Le bois remplace alors la pierre dans la construction, aussi, les habitats fragiles ont disparu au cours des temps. Seuls subsistent de cette époque les cimetières de tombes en grosses dalles brutes, avec un mobilier assez pauvre. Les nécropoles les plus importantes sont celles d'Arenthon, de Reignier, de La Roche (La Balme) et de Taninges; mais il faut noter leur absence dans le Haut-Faucigny⁹.

Quant au christianisme, faute de témoignage antérieur, il ne se manifestera qu'au début du VI^e siècle par la fondation d'une église à Annemasse consacrée par saint Avit, métropolite de Vienne.

⁹ Découvertes à Amancy, Annemasse, Arenthon, Ayse, Marnaz, Mieussy, Pers-Jussy, Petit-Bornand, Reignier, La Roche, Saint-Jean, Saint-Laurent, Saint-Pierre, Saint-Sixt, Samoëns, Scientrier, Taninges, Thyez.

008. AMBILLY*

Ambilly est une petite commune (125 ha) détachée de Gaillard en 1843, mais aujourd'hui englobée dans la banlieue dévorante d'Annemasse. Elle ne mesure guère que 700 m de large entre le ruisseau du Foron (frontière suisse) au nord et la voie ferrée au midi. Cet espace plat est constitué par la basse-terrasse de l'Arve (430 m) dont elle est distante de 1 km.

Cependant cette commune est riche en vestiges romains, comme en témoignent les observations effectuées par les érudits genevois depuis le milieu du XIXe siècle.

Le site principal semble se trouver entre le Château Pictet et la Tour, terrain qui a livré avec des substructions importantes, tuiles, amphores, poids, poteries, lampes en bronze et sépultures à dalles, ainsi qu'un puits à la Puterlaz¹. C'était là, sans doute, une villa qui aurait laissé son nom à la commune (*Ambiliaci* en 859, *Ambiliacum* en 1022)².

Il faut aussi mentionner l'aqueduc de Genève qui traversait en écharpe son territoire et dont les restes ont été repérés d'abord près du Château Pictet³ et, plus récemment, au levant de celui-ci, avec d'autres structures jusqu'alors inconnues⁴.

En effet, lors de l'agrandissement de l'hôpital d'Annemasse en 1965, d'importantes substructions, dont une section de l'aqueduc, sont exhu-

^{*} Contribution à la carte archéologique de la Haute-Savoie.

¹ F. TROYON, voir p.-v. de la SHAG du 26 mars 1857.

H. FAZY, voir p.-v. de la SHAG du 20 mars 1861.

L. REVON, dans RS, 1869, p. 103.

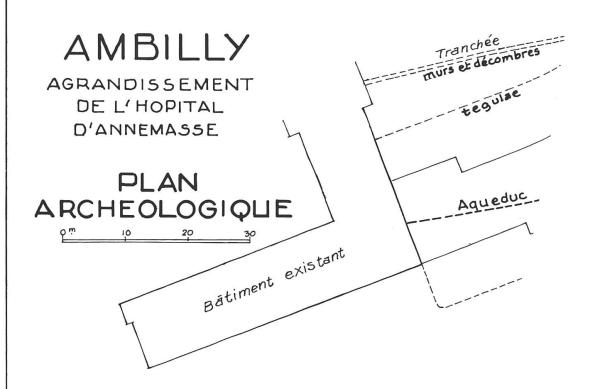
R. Montandon, Genève des origines aux Invasions, 1922, p. 165.

L. BLONDEL, dans Genava VI, 1928, p. 40.

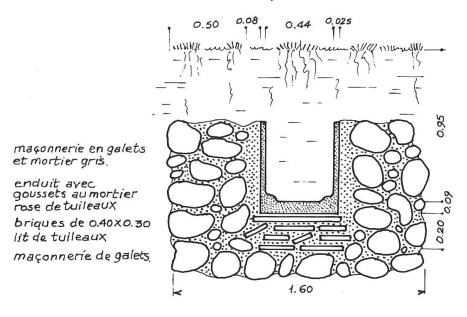
² Restitué en *Fundus Ambiliacus par Ch. Marteraux, dans RS, 1984, p. 111, et 1928, p. 124, et en *Ambiliacum par A. Dauzat et Ch. Rostaing, Dictionnaire des noms de lieux en France, 1963, p. 13.

³ L. Blondel, L'aqueduc antique de Genève, dans Genava VI, 1928, p. 33-55.

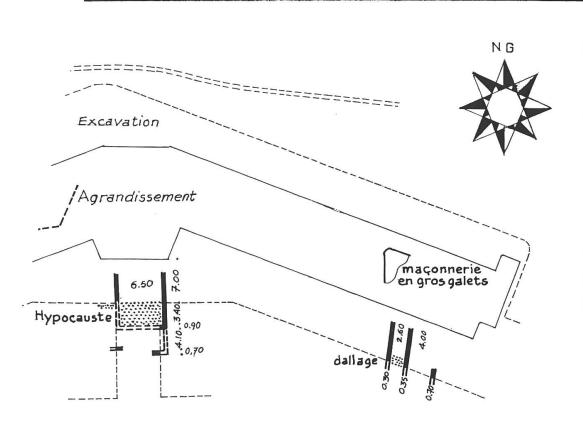
⁴ M. LEGLAY, *Informations archéologiques*, dans *Gallia XXIV*, 1966, p. 526, et XXVI, 1968, p. 601.



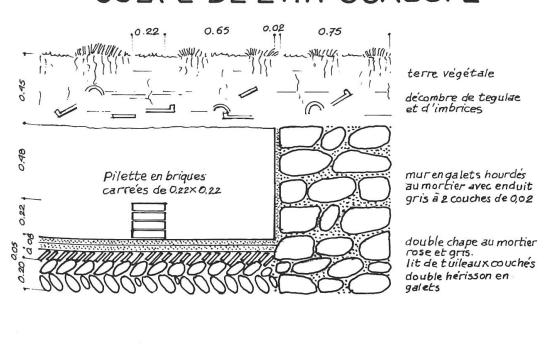
COUPE DE L'AQUEDIC



P. BROISE 1980.



COUPE DE L'HYPOCAUSTE



mées dans l'excavation ouverte par l'entreprise Coudret pour la construction de l'aile orientale de l'établissement⁵.

Ces fouilles recoupent alors deux groupes de structures éloignés l'un de l'autre de 35 m environ.

C'est d'abord, au couchant, dans l'axe de la nouvelle entrée de l'hôpital, une salle sur hypocauste large de 6,50 m, fermée par des murs en maçonnerie de galets. Le dallage inférieur, complexe, comprend un double hérisson de galets surmonté d'un lit de tuileaux couchés, ensuite d'une double chape au mortier de chaux gris, puis rose. C'est sur cet ouvrage que reposent les pilettes d'hypocauste, encore en place, composées de carreaux carrés en terre cuite de 0,22 m de côté et 0,04 m d'épaisseur. Au sud de cette salle se trouvent encore d'autres murs transversaux tous arasés à 0,45 m sous le sol actuel.

Au levant de ce premier ensemble, une autre salle plus étroite s'allonge entre deux murs minces, distants de 2,60 m. Elle est couverte d'un dallage de plus de 0,50 m d'épaisseur, composé d'un double hérisson de galets posés en arêtes de poisson et de trois couches de béton, successivement grise, rose et blanche, couvertes elles-mêmes d'une chape au mortier rose arasée à 1,20 m de profondeur. Plus à l'est encore se trouve un mur épais parallèle aux précédents. Tous ces murs cardinaux sont de direction sud-nord magnétique.

Il est probable que ces deux ensembles de composition semblable sont contemporains.

Dans les déblais, se trouvent, à l'exclusion de poteries ménagères, non seulement des *tegulae*, des *imbrices* et des *tubuli* d'hypocauste, mais encore des plaques de revêtement en marbre poli sur une face⁶.

La nature de ces matériaux, le soin apporté à leur mise en œuvre, même dans les infrastructures destinées à être cachées, montrent qu'il s'agit là de thermes d'un certain luxe, peut-être annexes d'une *villa* à découvrir, dans le voisinage.

Quant à l'aqueduc, dont nos correspondants ont pu repérer le tracé avant sa démolition⁷, il parcourait sur plus de 30 m la partie occidentale

⁵ Cadastre révisé en 1961, section AC, parcelle 100, lieu-dit Sur la Ville.

⁶ Nous avons noté des fragments de 26 mm gris clair et d'autres de 38 mm, saccharoïdes clairs avec inclusions foncées.

⁷ Je ne saurais trop remercier ici MM. M. Bachasse et J.-P. Bahr qui non seulement m'ont communiqué leurs notes et photographies, mais qui ont encore le mérite d'avoir tenté la sauvegarde d'une section de l'aqueduc.

AMBILLY 239

de l'excavation, du sud-ouest au nord-est, faisant ensuite un coude vers le nord.

Nous avons pu en examiner des vestiges extraits du sous-sol par l'entreprise et constater qu'ils étaient composés d'un massif en maçonnerie de galets large de 1,60 m, dans lequel s'insérait le canal de 0,44 m d'ouverture, enduit au mortier rose sur trois faces (car la voûte avait disparu). Le radier en briques reposait sur un lit de tuileaux posés à plat.

On peut se demander si le coude de l'aqueduc n'est pas dû à la préexistence des bâtiments décrits, qui s'étendent sur 55 m du levant au couchant, sans qu'on puisse préjuger de leur extension au nord et au sud.

Quoi qu'il en soit, ces découvertes confirment en les précisant les études de Louis Blondel, tant pour le tracé de l'aqueduc que pour sa composition.

012. ANNEMASSE

Petite commune de 498 ha, sans limites naturelles, sauf au midi où la boucle de l'Arve la borne, Annemasse était presque inexistante au XVIII^e siècle (une quarantaine de maisons seulement sur le cadastre sarde), alors que son développement récent, dû à sa position frontalière, en a fait aujourd'hui la seconde ville du département.

Cependant son église Saint-André est la plus anciennement connue de la Haute-Savoie et elle devint le chef-lieu d'un petit décanat du diocèse de Genève.

Au civil, elle était incluse dans le petit mandement de Monthoux, dont le château avec ceux de Gaillard et d'Etrembières encadraient son territoire.

La Préhistoire y a laissé peu de trace. Tout au plus peut-on citer: une hache néolithique en pierre, une pointe de lance, des tiges et des bracelets en bronze.

Par contre, les vestiges romains ne manquent pas. Les auteurs du XIXe siècle1, puis du début du XXe2 mentionnent des substructions: un puits et une cave à amphores mal localisés, mais aussi deux aqueducs parallèles dont L. Blondel a établi les tracés avec précision; l'un au nord alimentant Genève, l'autre au sud desservant peut-être Annemasse.

¹ A. Beaumont, Description des Alpes, Paris, 1806, t. I, p. 143 et 231; t. II, p. 8. J.-L. Grillet; Dictionnaire des départements du Mont-Blanc et du Léman, Chambéry, 1807. F. Soret, voir p.-v. de la SHAG du 27 décembre 1838 et dans MDG I, 1840, p. 230-250. J.-D. Blavignac, voir p.-v. de la SHAG du 23 décembre 1847. P. Picot, voir p.-v. de la SHAG du 23 décembre 1847. H. Fazy, voir p.-v. de la SHAG du 25 novembre 1858; Antiquités découvertes à Annemasse, dans Revue Archéologique IV, 1860, p. 402. L. Delisle, dans MDG XV, 1865, p. 265-284. Th. Claparède, voir p.-v. de la SHAG du 13 novembre 1873. L. Revon, La Haute-Savoie avant les Romains, Annecy, 1878, p. 35. Ch. Fleury, Monographie d'Annemasse, dans MDS VIII, 1885, 441-465. S. Reinach, Répertoire de la statuaire grecque et romaine, Paris, 1897, t. V, p. 446. Ch. Marteaux et M. Le Roux, dans RS, 1895, p. 106, 108 et 327; 1896, p. 34, Les sépultures burgondes dans la Haute-Savoie, dans RS, 1898, p. 34.

² J. Burlet, *La Savoie avant le christianisme*, Chambéry, 1901. Ch. Marteaux, *Le répertoire archéologique*, dans *RS*, 1908, p. 31. W. Deonna, *Bronzes du musée de Genève*, dans *Revue Archéologique* XX, 1912, p. 7 et 41. Ch. Marteaux, et M. Le

ANNEMASSE 241

L'épigraphie est représentée par cinq inscriptions lapidaires³.

D'abord deux épitaphes trouvées à l'église, puis déposées au mont Gosse: l'une est celle de la femme d'*Arrius Macrinus* (*CIL*. XII, 2575); l'autre est sur la sépulture élevée par *Aurelius Romanus* à son épouse incomparable *Tiberia Maxima* (2576). Ce tombeau est particulièrement intéressant parce qu'il porte gravés des outils symboliques (*ascia* et fil à plomb) et aussi parce qu'il contenait un cercueil en plomb avec mobilier de verrerie.

C'est ensuite une dédicace à Mars et à Mercure par *Firmus*, fils d'*Hilarus*, faite sous les consulats de *C. Ateius Capito* et de *C. Vibius Postumus*, soit au tout début du I^{er} siècle (2574). Trouvée dans le champ Couriard, en 1861, cette pierre est déposée aujourd'hui à la mairie. On sait, par cette inscription et par celle de Ville-la-Grand, que le Dieu Mars était particulièrement vénéré dans la vallée de l'Arve⁴.

Nous ne nous étendrons pas sur une autre pierre trop fragmentaire, trouvée en 1874, et transportée au musée de Genève (2577), pour insister sur une borne milliaire en protogine, découverte en 1869, près du pont de la Géline, puis déposée à la mairie (5517). La titulature impériale de Galère et Maximin la date de 305, époque où furent restaurées plusieurs routes endommagées lors des premières invasions.

Roux, Boutae, vicus gallo-romain, Annecy, 1913, p. 390 et 395. R. Montandon, Genève des origines aux Invasions, Genève, 1922, p. 165. J. Laurent, Histoire d'Annemasse, 1938, p. 6 à 8. A. Jacques, dans MSS, 1953, p. 18. A. Bruhl, Informations archéologiques, dans Gallia XII, 1954, p. 46, et XIV, 1956, p. 461; RS, 1955, p. 291. F. Marion, dans Dauphiné libéré, 11 juillet 1953, 8 juillet 1954 et 15 octobre 1955. M. Leglay, Informations archéologiques, dans Gallia XXII, 1964, p. 540. P. Broise, Le Faucigny antique, dans MDC, 1970, p. 25-35; Genève et son territoire dans l'Antiquité, Bruxelles, 1974, p. 75. J.-P. Boucher, Informations archéologiques, dans Gallia XXXV, 1977, p. 493. J.-Y. Mariotte et H. Baud, Histoire des communes savoyardes, II, Le Faucigny, p. 86.

³ J. Gruter, *Inscriptiones totius orbis romani*, Heidelberg, 1603. S. Guichenon, *Histoire généalogique de la maison de Savoie*. J. Spon, *Histoire de la ville de Genève*, 1660, p. 341. Ch. Despine, *Antiquités et inscriptions*, ms. de l'Académie Florimontane, p. 15; *Recueil d'inscriptions romaines*, ms. de l'Académie Florimontane, p. 29. Reydet De La Vulpillère, *Note sur la IVe voie romaine*, ms. de l'Académie Florimontane, fig. 65. A. Naville, *Inscription romaine du clocher*, voir p.-v. de la SHAG du 28 juin 1838. E. Herzog, *Galliae Narbonensis historia*, Leipzig, 1864, p. 124. L. Revon, *Inscriptions antiques de la Haute-Savoie*, dans *RS*, 1869, p. 83 et 93. Th. Mommsen, *Note sur les inscriptions de Haute-Savoie*, dans *RS*, 1870, p. 1. C.-A. Ducis, dans *RS*, 1861, p. 68; 1872, p. 89; 1873, p. 89. A. Allmer et A. de Terrebasse, *Inscriptions antiques de Vienne*, Paris, 1975, I, p. 142, 144, 418; III, p. 325. O. Hirschfeld, dans *CIL* XII, p. 327 et 651. E. Dunand, *Catalogue des séries épigraphiques du musée de Genève*, dans *MIG* XIX, 1901-1909. W. Deonna, *Les collections lapidaires du musée de Genève*, dans *Genava* IV, 1926, p. 235, 246, 248 et 268; *Pierres sculptées de la Vieille Genève*, 1929, p. 19, 30, 32 et 52.

⁴ E. Thevenot, Le culte de Mars dans la vallée de l'Arve, dans DAG III, 1955.

Il s'agit sans doute d'un jalon de la voie de Faucigny, à laquelle il faudrait aussi rapporter le milliaire d'Etrembières déplacé et celui de Nangy qui était à peu près en place.

A ces vestiges majeurs s'ajoutent quelques pièces mobilières conservées au musée de Genève ou dispersées dans des collections privées: amphores, poteries diverses, dont un peson de 630 g et une lampe marquée VIBIANI (fabricant italien du IIe siècle); céramiques sigillées dont l'une estampillée OF SILVINI et l'autre CINNAMI M (poterie de Lezoux sous Hadrien-Antonin); meules; vase en bronze biansé, manche de patère marqué NIGELLI OF; bracelets, chaîne et épingle en bronze; statuettes également en bronze, de bouc et d'Hermès; monnaies en or.

Enfin des tombes du haut moyen âge au lieu-dit La Chamarette sur la route d'Etrembières.

Il semble bien qu'entre les deux guerres, il ne se soit trouvé personne pour enregistrer les découvertes, qui n'ont pas manqué d'être faites, avec la première expansion de la ville. Ce qui est fort regrettable.

Aussi, à partir de 1951, et pendant vingt ans, inquiet des chantiers qui s'ouvraient en ville, nous visitons chaque été le site gallo-romain, que surveillaient de leur côté F. Marion puis M. Bachasse, avec lesquels nous entretenions une correspondance des plus utiles.

C'est ainsi que nous avons noté au cours des années les découvertes qui suivent:

En 1951, dans l'ancien terrain Floquet, alors à la ville (CR. A. 747), l'excavation ouverte pour l'aménagement du marché en gros, montre une couche archéologique avec *tegulae* et menus tessons à –1,60, mais les substructions rencontrées, qui descendent à –1,70, sont-elles antiques?

En 1953, dans le terrain à l'est de l'église (CR. A. 700), la profonde excavation ouverte par l'entreprise Coudret pour les caves Duvernay montre des angles de murs en gros galets, épais de 0,80 m et 1,50 m, à -1,50 de profondeur, un puits en béton de 19 m de profondeur; au sud, un lit de béton mince et fin, sur une couche de cendre à -0,70; au nord, une couche archéologique avec *tegulae* à -0,40.

La même année, au nord du Château Rouge, le lotissement de la coopérative HLM du Mont-Blanc met au jour une couche pauvre en *tegulae*, pierres et poteries à -0,40.

En 1954, dans la copropriété du Clos Fleury (CR. A. 751) l'excavation ouverte par l'entreprise Sebastiani, pour le garage R. Bel, à l'angle

ANNEMASSE 243

de la rue Fernand-David, exhume, au centre, un mur transversal en galets maçonnés; à l'ouest, un sac de *tegulae*, des poteries communes ocre et grise avec des débris charbonneux. Enfin, F. M. nous apprend la découverte, près de l'angle nord-est, d'un dépôt d'amphores dont quinze sont détruites et seulement trois intactes (lettre du 29 juin 1954).

La même année, F. M. me signale la mise au jour d'un angle de mur, lors de l'aménagement de la place de l'église et celle de trois murs en gros galets, quatre *dolia* et un moyen bronze dans la démolition du Château Fleury (lettre du 7 octobre 1954).

En 1960, au Clos Greffier (cadastré A. 728), l'excavation ouverte par l'entreprise Dupont, pour un immeuble, montre une couche intermittente à -0,75, avec *tegulae* et une pointe d'amphore.

En 1960, rue des Amoureux, l'excavation ouverte pour la copropriété Derain exhume un fond de vase grossier et quelques tuileaux.

La même année, dans le jardin situé au nord du Clos Fleury et à l'ouest du garage aux amphores (CR. A. 733), nous observons en surface un fragment de sigillée et quelques tuileaux.

Toujours la même année, dans le jardin David, au sud de la cave Duvernay, nous remarquons en surface un fragment de céramique métallescente et quelques tuileaux.

En 1961, dans la copropriété Le Savoy (CR. A. 678), à l'angle des rues Fernand-David et Marc-Gourlard, l'excavation ouverte par l'entre-prise Coudret montre, vers 0,60 à 0,80 m de profondeur, une couche de *tegulae* et *imbrices*, mais avec de rares poteries. Selon un ouvrier, on y a trouvé de grands vases à anses.

En 1962, la démolition de la pharmacie Francoz, rue Fernand-David, a mis au jour, selon F. M., un mur en galets, des *tegulae* et un col d'amphore (lettre du 24 mai 1962).

En 1963, M. Bachasse me montre un col de cruche à anse trouvé, en 1956, sur la place Saint-André et un col d'amphore trouvé, en 1963, dans l'immeuble en face du garage Bel.

En 1965, dans les déblais rejetés par l'entreprise Degenève pour la Maison des jeunes au Clos Fleury (CR. A. 753) nous constatons la présence de *tegulae* et d'un fragment de sigillée.

En 1968, à l'extrémité sud de l'avenue Jules-Ferry, dans les déblais qui proviendraient du Royal construit en face par l'entreprise Catella, nous constatons aussi la présence de *tegulae*.

En 1970, dans la grande excavation ouverte par la Société Nouvelle de Construction (CR. A. 728), en bordure de la rue du Clos-Fleury,

nous relevons deux structures indatables et une couche archéologique noire, mince et superficielle, qui contient des *tegulae* et *imbrices*, des sigillées (dont l'une estampillée *OF AQuitani*, potier de La Graufesenque sous Tibère-Néron), un col de cruche, un bord de jatte, des bords gris et un col d'amphore.

La même année, à la Résidence Saint-André, au sud-est de l'église, le décapage exécuté par l'entreprise Cassel laisse voir des *tegulae* dans l'angle sud-ouest.

En 1971, rue Fernand-David, entre le garage aux amphores et la clinique de Savoie, la construction d'un immeuble ne laisse voir aucun vestige, mais peut-être est-ce là qu'a été découvert un nouveau dépôt d'amphores (lettre de P. Dufournet, du 16 octobre 1971) ou, au contraire, au nord de la clinique où il y a des tuiles.

Un abri ouvert devant l'église pendant la dernière guerre a livré un as d'Antonin (lettre de J.-C. Périllat du 16 octobre 1971).

Plus récemment, J.-C. Périllat, puis son successeur J.-B. Mudry, ont entrepris une surveillance plus suivie des chantiers. Ainsi ont-ils recueilli en 1971, à la Maison des jeunes, huit caisses de poteries, dont des marmites noires, des jattes et une marque d'amphore *RICCO*; et, sur le chantier des Rocailles, rue d'Etrembières, de nombreux vestiges, dont des amphores, une lampe, des sigillées, des clous et une fibule, toutes trouvailles que nous espérons voir un jour publiées.

Le pointage de toutes ces découvertes sur un plan nous permet de tracer approximativement les contours de l'agglomération romaine, dont l'aire couvre ainsi huit hectares environ.

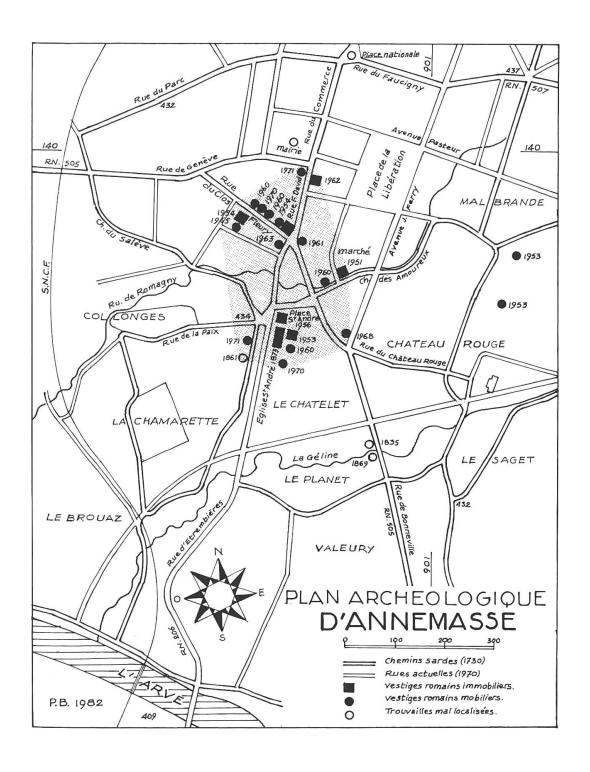
Sans que nous puissions déterminer exactement le tracé des voies qui desservaient ce *vicus*, nous pouvons cependant admettre qu'une route ouest-est, bien continue sur le cadastre sarde et confirmée par le parallélisme de l'aqueduc, relevé par L. Blondel⁵, passait au nord du *vicus* qu'elle semblait éviter, à moins qu'un raccourci ne le traversât par les rue de Genève, A. Bastin et du Beulet. C'était là la voie de Genève à la vallée du Giffre⁶.

Une autre route, nord-sud celle-là, constituait l'axe du *vicus*, jalonné par les vestiges que nous avons inventoriés. Venant de Douvaine, en longeant le Foron, et arrivant de Ville-la-Grand par la rue du Commerce et la rue d'Etrembières, elle traversait l'Arve, vers le pont du chemin

⁵ L. Blondel, L'aqueduc antique de Genève, dans Genava VI, 1928, p. 35-39.

⁶ Ch. MARTEAUX, Note sur les voies romaines, dans RS, 1928, p. 124; 1929, p. 80.

ANNEMASSE 245



de fer (où existait un pont en 1304) pour se diriger vers le plateau des Bornes, comme l'a montré Ch. Marteaux⁷.

Enfin, la voie la mieux déterminée est la route du Faucigny, que jalonnent les milliaires dont nous avons parlé, dont celui du pont de la Géline, trouvé presque *in situ*.

Ainsi, malgré l'évitement de la voie au nord, ce *vicus* apparaît bien comme un carrefour avancé de Genève à l'est, jouant le même rôle que Carouge au sud.

La localisation des sépultures rencontrées confirme aussi les sorties des voies par La Chamarette et la Geline (pont des Morts).

Au début du VI^e siècle, Annemasse était encore assez importante pour que le métropolitain de Vienne, saint Avit, revenant d'Agaune, s'y arrêtât pour prêcher contre les Ariens et y consacrer, en 515, une église, près d'un temple païen qui est alors détruit (distructo inibi fano). C'était là l'ancêtre de l'église Saint-André démolie en 1873. Elle contenait en remploi les pierres dont il a été question⁸.

Malgré une faible documentation, nous avons remarqué la continuité des témoignages épigraphiques, numismatiques et céramiques s'échelonnant de l'empereur Auguste au roi Sigismond.

Quant au nom d'Annemasse (*Namasce* en 522, *Anamasci* en 1250), Dauzat et Rostaing voient son origine dans un andronyme gaulois, **Adnamatius*, mais nous sommes aussi tenté de le rapprocher d'*Annamatia*, ville romaine de Pannonie⁹.

Dans le voisinage immédiat, on trouve aussi certains toponymes qui peuvent avoir une origine antique, tels Cassan, Romagny pour la haute époque et Collonge pour le Bas-Empire¹⁰. D'ailleurs Annemasse était entourée de villas révélées par les importants vestiges d'Ambilly, Cranves-Sales et Ville-la-Grand.

 $^{^7}$ Ch. Marteaux, $\it Etude \, sur \, la \, voie \, romaine \, de \, \it Boutae \, \grave{a} \, \it Genava \, , \, dans \, \it RS \, , \, 1907 \, , \, p. \, 162 \, .$

⁸ A. RILLIET de CANDOLLE, Conjectures sur les homélies prêchées par saint Avit, dans MDG XVI, 1867, p. 1-59.

⁹ A. Holder, *Alt Celtischer Spachschatz*, Leipzig, 1891-1904, I, 135. A. Dauzat et Ch. Rostaing, *Dictionnaire des noms de lieux en France*, Paris, 1963, p. 20.

¹⁰ A. Holder, op. cit. II, 1225. Ch. Marteaux, dans RS, 1894, p. 273.

018. ARENTHON

Commune du Bas-Faucigny, couvrant quelque 1100 ha, en bordure de l'Arve, Arenthon (*Artin* en 1275) était une paroisse placée sous le vocable de Notre-Dame, incluse au civil dans le mandement de Credoz. Le chœur de son église date du XVe siècle, alors que la nef a été construite en 1721. On y voit aussi le château de Sonnaz et un petit manoir bien conservé.

Les hameaux dispersés portent des noms qui pourraient provenir de toponymes gallo-romains, tels Chevilly¹, Fessy ou Montagny.

Les trouvailles archéologiques y ont été nombreuses au cours des temps. Ch. Marteaux les avait soigneusement notées².

Au chef-lieu, une voûte couvrait des urnes cinéraires contenant des cendres et des fèves, voisinant avec des sépultures à dalles. A la Fruitière, des murs délimitaient une aire pavée, avec tuiles et vases dans le verger Lalliard, en 1886; des briques et des monnaies (dont une de Valens) gisaient dans le jardin Clerc en 1896; enfin, des tuiles, des vases et une anse d'amphore marquée LC/ étaient trouvés dans le verger Tissot en 1906.

A Chevilly, était découvert successivement un mobilier plus précieux en bronze: en 1839 une statuette de Mercure; en 1850, une autre d'Hercule, en 1871 un bouc³. Enfin, en 1868 deux *aurei*, vraisemblablement de Néron et de Marc-Aurèle.

Depuis lors, pendant la décennie soixante, nous avons pu enregistrer les découvertes suivantes:

Dans les tranchées ouvertes en 1960 au nord et au sud de l'église, du béton de tuileaux, des *tegulae* et des poteries noires peignées; sur le terre-plein devant la Fruitière en 1964, une anse de vase et des tuileaux; sous le sol de l'écurie de R. Viollet en 1970, des sépultures à dalles avec squelettes par 0,80 m de profondeur.

¹ Selon Ch. MARTEAUX, dans RS, 1894, p. 208 de *Cavilliacus.

² RS, 1908, p. 31-32.

³ W. DEONNA, IAS, 1915, p. 205.

En un endroit indéterminé du chef-lieu, vers 1948⁴, une amphore marquée *L. V(alerius) TROPHIM(us)*.

Ajoutons que le musée d'Annecy possède deux amphores trouvées en 1946 par R. Collet dans la tranchée d'égout devant le café Viollet. L'une d'elles mesurant 0,95 de haut est estampillée *L. VARONIS*.

Tout ce matériel archéologique, trouvé fortuitement, prouve l'existence au chef-lieu d'un habitat important recouvert par les constructions actuelles.

⁴ P. Wuilleumier, Informations archéologiques, dans Gallia, 1948, p. 225.

042. BONNEVILLE

Bonneville, qui groupe aujourd'hui les communes de Pontchy (depuis 1961) et de La Côte d'Hyot (depuis 1964), occupe une superficie de près de 3000 ha, au confluent de l'Arve et du Borne¹.

Des traces de la Préhistoire et de l'Antiquité y ont été trouvées: hache néolithique en néphrite, bracelet en bronze, monnaie gauloise au cavalier et statuette en argent de la Fortune².

Des toponymes fonciers gallo-romains se retrouvent aussi dans certains noms de hameaux: Blanzy, Dessy, Pontchy, Pressy et Toisinge³.

C'est dans ce dernier qu'un as de Lucille (C. 67) a été ramassé sur la terre rapportée d'un jardin au lieu-dit Jolivet⁴.

¹ L. Guy, Bonneville et le Faucigny, Annecy, 1922; P. Guichonnet, Notre Bonneville, Bonneville, 1981.

² W. Deonna, dans *Revue archéologique*, 1912, p. 38; S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, 1924, V, I, p. 110.

³ *Blandiacus, *Deciacus, *Pontiacus, *Prisciacus, selon Ch. MARTEAUX, dans RS, 1896, p. 329 et 1929, p. 114, 210, 272.

⁴ Lettre de P. Guichonnet du 20 avril 1971.

064. CHÂTILLON-SUR-CLUSES

Commune de 920 ha, Châtillon-sur-Cluses occupe un ensellement s'abaissant à 728 m, entre les vallées de l'Arve et du Giffre. Cette position gardant un passage important en avait fait le centre d'un des principaux mandements¹.

Les Romains avaient déjà pratiqué ce col puisqu'on a trouvé des tuiles à rebords sous l'église² et plus récemment un *follis* de Dioclétien³.

 $^{^{1}}$ J.-M. LAVOREL, Le château de Châtillon-sur-Cluses, dans MDC.

² Ch. Marteaux, dans RS, 1909, p. 266.

³ Information A. GHISELLI, 1961.

081. CLUSES

Le nom même de cette commune explicite son site ainsi que son importance stratégique. C'est en effet le seul passage praticable entre les basse et haute vallées de l'Arve. Importante au moyen âge, elle possédait un château au roc de Chessy, un péage au Pont Vieux (cité en 1225) et une maladière en amont (citée en 1282)¹.

Nous n'y connaissons pas de vestiges romains, à part une monnaie trouvée par hasard², mais dans la plaine les hameaux portent des noms qui peuvent remonter à des domaines gallo-romains, tels Messy, Pigy et Pressy³.

Cependant, point fort et charnière de la vallée de l'Arve, Cluses nous avait paru devoir posséder un *oppidum* élevé dès l'époque de La Tène. C'est pourquoi, en 1980, nous l'avons cherché en deux emplacements possibles. La Tête du Mussel, située sur la commune de Scionzier d'abord. Mais là, à part les ruines du château médiéval, il n'existe aucune trace d'enceinte antique. Le roc de Chessy a ensuite attiré notre attention. Grâce à l'obligeance de M. Bastard, nous avons pu pénétrer dans la propriété Carpano pour examiner les jardins couvrant cette butte. Nous n'y avons malheureusement trouvé aucun indice antérieur au moyen âge, attendu que le rocher a été très entaillé à l'est et couvert de constructions à l'ouest.

¹ J.-H. LAVOREL, Cluses et le Faucigny, dans MDS.

² C. Pernat, Antiquités du Faucigny, dans MDF, 1939, I, p. 26.

 $^{^3}$ Ch. Marteaux, dans RS, 1929, p. 83-87: Messy de *Messiacus, Pigy de *Pigiacus et Pressy de *Prisciacus.

089. CORDON

Commune montagnarde de 2235 ha, créée en 1781, Cordon s'étire entre les torrents de Sallanches et de la Croix jusqu'aux trois cols de Niard, de l'Aveine et de Jaillet, qui donnent sur l'Arondine.

C'est précisément sur ce col, où convergent les limites de La Giettaz et de Megève, que J. Giry a découvert en 1963 une borne en protogine gravée *FINES*, que personne n'avait encore remarquée, bien qu'elle figurât sur le cadastre sarde¹.

On ne peut manquer de souligner l'intérêt que présente ce petit monument, marquant sans doute, comme la borne de Larioz, la frontière entre la cité de Vienne (Province de Narbonnaise) et celle des Ceutrons (Alpes Grées)².

¹ Parcelles 3501 et 3532, position Lambert: X = 928.55, Y = 106.71, Z = 1723.

² P. Broise; Les confins entre Allobroges et Ceutrons, dans Actes du Congrès SSP de Savoie, Moûtiers, 1964, p. 25-27.

094. CRANVES-SALES*

La commune actuelle de Cranves-Sales résulte de la fusion, en 1801, des deux paroisses de Cranves (Saint-Jean-Baptiste) au sud et de Sales (Saint-Ferréol) au nord. L'ensemble occupe le versant occidental des Voirons (culminant ici à la Pointe de Branta par 1457 m d'altitude), entre les deux torrents de la Chandouze au nord et de la Menoge au midi, couvrant ainsi 1362 ha¹.

Sur un arc morainique avancé, se trouve le chef-lieu, Rosse et Borly, tandis que sur le flanc des Voirons s'étagent les hameaux de Montagny et de La Bergue en bas, puis ceux de Lossy, Martigny, Loty et Armiaz plus haut. Plusieurs de ces toponymes ont sans doute une origine gallo-romaine².

Le monument le plus connu de Cranves était un dolmen, mégalithe en protogine déterré en 1864 et sitôt démoli, non sans quelques trouvailles connexes: couteau et épingles en bronze, poterie campaniforme et ossements humains³. Ch. Marteaux localisait ce dolmen dans le mas sarde de Pierre Grosse et Crusuaz (parcelles 389-436), soit au milieu du triangle formé par le chef-lieu, Borly et La Bergue.

^{*} Contribution à la carte archéologique de la Haute-Savoie.

¹ On y distingue d'ailleurs, d'une part les Voirons proprement dits, nappe préalpine composée de molasse aquitanienne et de schistes du Flysch, d'autre part la gouttière subséquente du ruisseau de Nussance bordée par les moraines wurmiennes dont l'une porte le chef-lieu à 531 m.

² A commencer par Cranves (*Cranavis* en 1015) auquel Ch. Marteaux attribue une origine ligure ou celtique **Cranavae* (dans *RS*, 1942, p. 88). Puis des noms comme Lossy (*Losserio* en 1140), Montagny (*Montaniaco* en 1015) et Martigny, qui peuvent provenir de domaines fonciers gallo-romains: **Luciacus* (Marteaux, dans *RS*, 1896, p. 327), **Montaniacus* (Marteaux, dans *RS*, 1928, p. 132) et **Martiniacus* (Skok, dans *ZRP* 106, p. 105). Quant à Sales, c'est un terme germanique courant qui avait pris par extension le même sens que *villa*.

³ L. REVON, La Haute-Savoie avant les Romains, 1878, p. 16. Ch. MARTEAUX, Le répertoire archéologique, dans RS, 1908, p. 33. R. MONTANDON, Genève des origines aux invasions, Genève, 1922, p. 171. Ch. MARTEAUX, Notes sur les voies romaines, dans RS, 1928, p. 127. B. RUFFET, Le mégalithique en Haute-Savoie, dans Actes du Congrès SSP de Savoie, Saint-Jean-de-Maurienne, 1972, p. 75.

Des tombes à dalles avec squelettes et un couteau en fer ont également été trouvés en un lieu non précisé⁴, ainsi qu'une monnaie de Constantin.

Enfin, lors de l'adduction d'eau d'Annemasse en 1903, l'aqueduc de Genève, déjà connu par ailleurs, fut découvert en plusieurs points et notamment son captage⁵ que nous avons visité en 1963, pour en préciser la position au lieu-dit Beulet⁶, sous la conduite de l'ancien maire, M. Thomas, de Rosse, alors âgé de 81 ans. Celui-ci, qui avait assisté aux travaux soixante ans auparavant, nous dit que le captage consistait en un regard en pierres, couvert de plateaux en chêne, s'écoulant dans une conduite faite de deux tuiles courbes maçonnées et se prolongeant par un canal en béton, voûté en batière, découvert au long de la route nationale n° 507. M. Thomas nous montra l'emplacement du regard, repéré avec son pendule, en amont de la parcelle Dalvet, à peine plus humide.

Ce ne sont là que confirmations faites, après la découverte en 1962 d'un important gisement gallo-romain⁷ sur le terrain d'Auguste Boccard, où l'entrepreneur Baud-Aly ouvre une excavation face à la mairie au couchant du C.V.O. nº 13⁸.

Les fronts de l'excavation et de la rampe d'accès présentent de nombreuses structures romaines: une dizaine de murs, plusieurs sols avec des matériaux variés⁹. Les murs, d'épaisseurs diverses (0,45 à

⁴ A. BEAUMONT, *Description des Alpes*, Paris, 1802-1806, t. II, p. 272, J. PICOT, voir p.-v. de la *SHAG* du 26 avril 1838. J.-D. BLAVIGNAC, voir p.-v. de la *SHAG* du 22 novembre 1847. Ch. MARTEAUX et M. Le ROUX, *Les sépultures burgondes dans la Haute-Savoie*, dans *RS*, 1898, p. 34.

⁵ Boissier, voir p.-v. de la SHAG du 26 avril 1938. *Le Genevois* du 14 mars 1903. *La Tribune de Genève* du 18 mars 1903. L. Revon, dans *RS*, 1870, p. 34, et Ch. Marteaux, dans *RS*, 1907, p. 163. L. Blondel, *L'aqueduc antique de Genève*, dans *Genava* VI, 1928, p. 34.

⁶ Lieu-dit aussi Les Fontaines en 1730. Cadastre révisé en 1936, section E, parcelle 338 à Jean-Joseph Dalvet, coordonnées Lambert: X = 904.88, Y = 139.83, Z = 520.

⁷ L'Echo-Liberté du 7 mai 1962. Le Messager du 25 mai 1962. Le Dauphiné libéré du 25 mai 1962. M. Leglay, Informations archéologiques, dans Gallia XXII, 1964, p. 541.

 $^{^8}$ Cadastre révisé en 1936, section E, parcelle 232 à Auguste Boccard, coordonnées Lambert: X = 905.16, Y = 139.59, Z = 530.

⁹ Parmi les matériaux observés dans les déblais figurent des pierres taillées, des plaques de revêtement en marbre blanc de 19 et 28 mm, des brique carrée, de $0.22 \times 0.22 \times 0.055$, un secteur circulaire de brique, des briquettes de $0.075 \times 0.055 \times 0.020$, des *tubuli* d'hypocauste et naturellement force *tegulae* et *imbrices*; mais l'écrémage de la céramique par les amateurs avait laissé peu de poteries visibles. Cependant nous avons retrouvé dans la collection Miguet à la Grange de Servette un certain nombre d'objets provenant de ce site: une cruche monoansée de \emptyset 80 mm, hauteur 85, un poids cylindrique \emptyset **80, hauteur 120.

0,90 m) sont en galets erratiques, généralement cassés, hourdés au mortier gris-blanc. Orthogonaux, de direction nord-sud et est-ouest, ils limitent des pièces généralement étroites, avec sols composés d'un hérisson en galets, surmonté d'un béton de gravier surfacé. Dans l'une des pièces, la superposition de deux sols de même composition, séparés par une couche d'argile, indique des occupations successives, que confirment les profondeurs d'enfouissement des autres sols gisant à 0,40, 0,90 et 1,20 m (voir stratigraphie).

Il est certain qu'on est là en présence d'une portion seulement de constructions plus étendues, peut-être une *villa* dont ces structures ne seraient que la *parta rustica*, étant donné l'absence d'éléments somptuaires.

Telles sont donc les découvertes anciennes et plus récentes faites à Cranves, confirmant une occupation humaine continue depuis l'époque mégalithique jusqu'aux temps mérovingiens.

Deux chemins devaient se croiser non loin du dolmen, chemins celtiques, puis voies romaines secondaires que Ch. Marteaux a décrites¹⁰.

L'une conduisait d'Annemasse à la vallée du Giffre¹¹ passant par Cranves même et non par Borly; l'autre tendait vers Thonon par le piémont des Préalpes; mais pour cette dernière on hésite sur le tracé à suivre entre la crête Cranves-Rosse et le coteau La Bergue-Lossy. Il semble en tout cas qu'il faille exclure un passage par le fond de la Nussance trop marécageux.

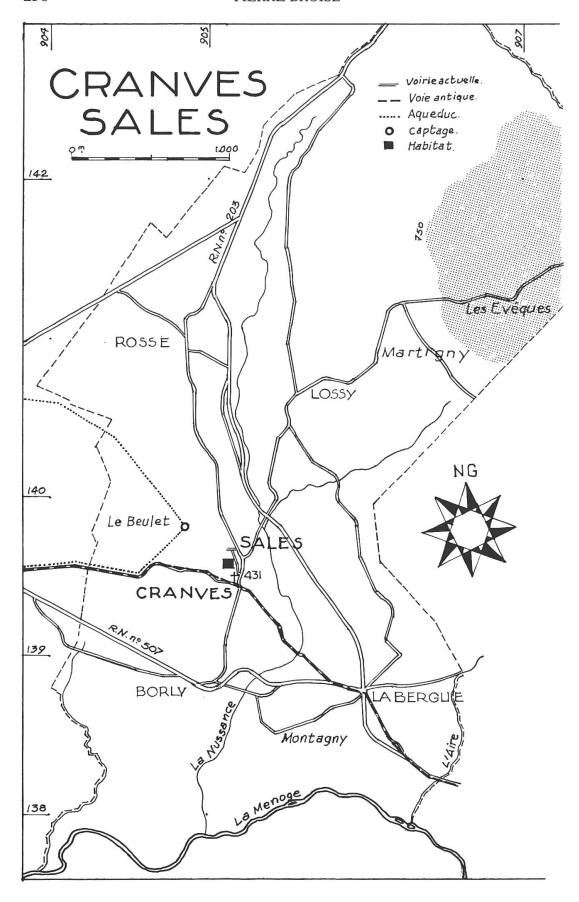
La construction de l'aqueduc de Genève, ouvrage considérable, au milieu du I^{er} siècle, avait dû amener à Cranves ingénieurs et entreprises dont les contacts ne furent pas sans favoriser la romanisation du terroir.

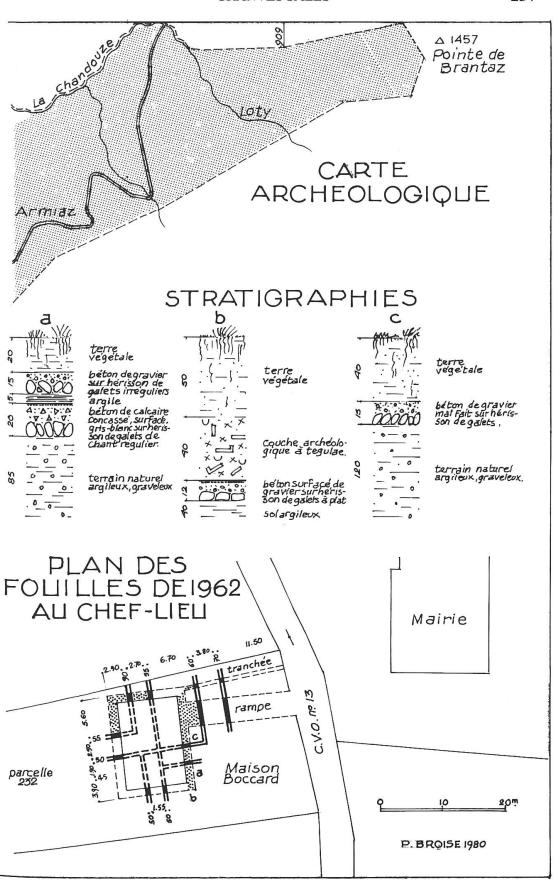
Quoi qu'il en soit, les habitants s'y multiplièrent, d'abord Cranves même que l'archéologie vient de nous révéler, puis Montagny, Lossy et Martigny que la toponomastique nous laisse soupçonner, tous centres de *fundi* dont la partition nous échappe.

Les défrichements devaient s'étendre en altitude, contrairement à l'état actuel des forêts qui ont plutôt tendance à descendre. Il n'est que d'examiner attentivement le célèbre tableau de Conrad Witz (La Pêche miraculeuse), datant de 1444, pour constater combien montaient haut

¹⁰ Ch. Marteaux, op. cit., dans RS, 1928, p. 127 et 131,

¹¹ C'est la *strata Gebennis versus Cranve* de 1279, qu'il ne faut pas confondre avec la route sarde dont la route nationale actuelle recoupe les sinuosités.





les champs bocagers des Voirons. Ce paysage peint avec beaucoup de réalisme laisse reconnaître nettement les deux pointes extrêmes de la montagne, les replats des Hivernanches et d'Armiaz, ainsi que les ravins de la Chandouze et de Panfoney. C'était un document à ne pas négliger pour cette commune qui en a si peu¹².

¹² Voir P. Broise, Genève et son territoire dans l'Antiquité, Bruxelles, 1974, planche C.

116. ÉTAUX

Occupant 1368 ha entre le nant de Massy et le Foron, la commune d'Etaux couvre la pente du plateau des Bornes jusqu'à La Roche. Son église, consacrée à saint André, comporte un chevet du XVe siècle et une nef de 1551. Autres édifices anciens, le château de Charny et un vieux tilleul, dit de Sully.

Selon Ch. Marteaux, son nom lui viendrait de *stabulum*: l'étable, pris dans le sens de station¹.

Quoi qu'il en soit, les antiquités y sont nombreuses: aux lieux-dits Pré Vaulet et Clos de Nay, existaient des substructions avec tuiles² et surtout dans le terrain Duboin, aux Hattes, des murs, un hémicycle, un dallage en béton, un pavage en brique, une pierre foyère, un hypocauste, une plaque de marbre, une corniche, une colonne et des scories³.

Ces vestiges correspondent sans doute au site éventré en 1979 lors des travaux de l'autoroute A.41, qui révélèrent des structures en maçonnerie et de nombreuses *tegulae*, chez les Demet⁴.

Appartiennent aussi à ce site: une base attique en calcaire blanc de 0,38 m de diamètre déposée dans la ferme Decarroz et un chapiteau toscan en calcaire jaune de 0,35/0,21 de diamètre déposé au café Naville.

Enfin, en 1978, nous avons observé au Coudray un gisement de *tegulae* et d'*imbrices*, révélé par les fouilles de la maison Ferosi en construction⁵.

De ces découvertes on peut conclure que plusieurs habitats galloromains s'étageaient sur les coteaux d'Etaux, dont une villa d'une certaine importance.

¹ Ch. MARTEAUX dans RS, 1897, p. 202.

² Ch. MARTEAUX, dans RS, 1895, p. 201.

³ Ch. MARTEAUX, dans RS, 1907, p. 157.

 $^{^4}$ M.-C. Lebascle, Lettre du 28 septembre 1979. Position Lambert: X = 905.80, Y = 125.72, Z = 680.

⁵ Position Lambert: X = 904.84, Y = 126.35, Z = 758.

122. FAUCIGNY

Petite commune de moins de 500 ha, juchée sur la Costière de l'Arve, Faucigny est cependant célèbre dans l'histoire par le château, maintenant ruiné, des sires de Faucigny¹.

Les philologues sont d'accord pour voir dans ce nom (*Fulciniaco* en 1059), éponyme de la province, celui d'un domaine foncier galloromain, **Fulciniacus* d'un gentilice *Fulcinius*².

Nous n'en parlons ici que pour mentionner la découverte vers 1955, dans une gravière, au lieu-dit Chez Le Court, d'un petit trésor d'une cinquantaine de monnaies romaines, dont un sesterce de Marc-Aurèle, frappé à Rome en 173³.

¹ L. Blondel, Châteaux de l'ancien diocèse de Genève, 1956, p. 239-244.

² Ch. Marteaux, dans RS, 1894, p. 211. P. Skok, Die mit den suffixen –acum, dans ZRP II, 1906, p. 88. Dauzat et Rostaing, Dictionnaire des noms de lieux, Paris, 1963, p. 283.

³ Lettre de P. Guichonnet du 29 avril 1982. Référence: BHC 1440.

159. MAGLAND

Magland est une vaste commune de 4000 ha environ, au nom peut-être celtique (Maglenz en 1219), traversée par la vallée de l'Arve, resserrée entre des parois rocheuses¹.

C'est dans celles-ci, sur la rive droite, que s'ouvre la grotte de Balme. Explorée par des spéléologues, puis fouillée par des archéologues en 1976, elle a livré plus de trois mille tessons allant de l'Age du Bronze au haut moyen âge, avec des monnaies romaines d'Auguste, Marc-Aurèle, septime-Sévère, Philippe, Magnence et Constantin².

¹ Ch. MARTEAUX, dans RS, 1897, p. 113.

² A. GHISELLI, P, PERSOUD et M. Ch. LEBASCLE, Rapport de fouilles, 1977.

183. MIEUSSY

Vaste commune de 4445 ha, Mieussy occupe un ombilic de la vallée du Giffre, entre l'Etroit d'Enté et la gorge d'Anthon, tandis qu'au nord la commune d'Onnion en a été détachée. Au moyen âge elle dépendait du grand mandement de Châtillon¹.

Ses nombreux hameaux portent des noms d'origine celtique comme Anthon, Don et Ivoray, mais surtout gallo-romains. Ceux-ci se rapportent sans doute à des domaines fonciers comme: Dessy, Ley, Matringe, Messy, Messinge, Mieussy même et Quincy².

Mais les découvertes d'antiquités sont moins nombreuses que ne le laisserait supposer la toponymie.

Des murs, des *tegulae*, des *imbrices* et des monnaies sont mal localisés vers Ley³. Mais c'est au lieu-dit Le Fan (faut-il y voir un *Fanum*?) que fut trouvée la dédicace de *Servilia Terentia* à la déesse (*C*)athubodua augusta⁴ qui a donné lieu à de nombreux commentaires. Cette *Servilia* serait-elle la propriétaire éponyme de Sévillon, hameau situé peu au nord?

Avant les Romains, les Néolithiques avaient abandonné une hache polie de jade à Créan et, plus tard, les Burgondes des sépultures à dalles à Dessy et Quincy, avec une belle boucle damasquinée à cabochons.

Mais pour en revenir à l'époque romaine, nous avons mené en 1959, avec A. Primot, une enquête pour localiser les trouvailles mentionnées plus haut. Nous avons alors constaté que, près de la Fruitière⁵, entre Quincy et Ley, l'adduction d'eau récente avait fait émerger des tuileaux.

¹ H. TAVERNIER, Mieussy, mémoire descriptif et historique, dans MDSS XXIX, 1890.

² Selon Ch. Marteaux, dans RS, 1917, pp. 24-33: Dessy de *Dessiacus, Ley (Laye en 1724) de *Ladiacus, Matringe de *Mastrianicum, Messy (Messie en 1279) de *Messiacus, Messinge, de *Messianicum, Mieussy de *Melciacus, Quincy (Quinsie en 1729) de *Ouintiacus.

³ L. Revon, dans RS, 1869, p. 84. Gonthier, dans Annuaire de Haute-Savoie, 1891, p. 198.

⁴ CIL XII, 2571.

⁵ Position Lambert: X = 921.20, Y = 135.96, Z = 742.

MIEUSSY 263

De plus, un témoin, L. Favier, nous dit y avoir vu des murs enterrés et trouvé un M. B. de Nîmes (avec têtes d'Auguste et Livie adossées).

Il y aurait lieu de poursuivre en ces endroits une prospection plus serrée, qui permettrait sans doute de nouvelles découvertes.

185. MONNETIER-MORNEX

Située à l'extrémité septentrionale du Salève, cette petite commune couvre 705 ha, entre la crête de cette montagne, au couchant (1244 m) et le torrent de Viaison, reçu par l'Arve, au levant (400 m).

Au moyen âge, elle était le siège du mandement de Mornex, mais était divisée en deux paroisses, Saint-Pierre à Monnetier et Saint-Georges à Mornex.

Ce hameau unique voisinait avec le mont Gosse, couronné par un château, détruit au XVI^e siècle, et sur les ruines duquel le naturaliste genevois, H. Gosse, bâtit sa maison en 1802¹.

Aujourd'hui, ce même hameau, devenu touristique, égrène ses hôtels, sur le coteau ensoleillé, en bordure de la route départementale nº 7.

La Préhistoire y est représentée par quelques trouvailles isolées: petite hache polie à Monnetier, deux haches en serpentine à Mornex, enfin une hache et une pointe de lance en bronze au mont Gosse. Mais certains objets néolithiques souvent mentionnés comme provenant de ces lieux appartiennent en fait à des communes voisines².

Avant de passer à l'Antiquité proprement dite, notons encore un cimetière du haut moyen âge cité par H. Gosse³.

Ces maigres vestiges sont éclipsés par un établissement important, l'oppidum protohistorique couronnant le Petit-Salève⁴, dit Camp des Allobroges. Du type «éperon barré», il est protégé, sur deux flancs, par des escarpements rocheux. Le côté oriental seul est muni d'un rempart que L. Revon décrit comme in murus gallicus⁵. Il lui donne une superficie de 3,76 ha, alors que nous lui trouvons seulement

¹ L. Blondel, Châteaux du diocèse de Genève, 1956, p. 94.

² L. REVON, La Haute-Savoie avant les Romains, Annecy, 1878, p. 21 et 35. R. MONTANDON, Genève des origines aux Invasions, Genève, 1922, p. 185.

³ H. Gosse, *Notice sur d'anciens cimetières*, dans *MDG* XI, 1859. Ch. MARTEAUX, et M. LE ROUX, *Les sépultures burgondes dans la Haute-Savoie*, dans *RS*, 1898, p. 37.

⁴ Position Lambert: X = 899.07, Y = 136.75, Z = 898.0.

⁵ L. REVON, op. cit,; p. 44.

2,80 ha par mesure cadastrale, avec un périmètre de 660 m, dont 300 pour le rempart.

Bien peu de mobilier sur ce site. Des fouilles pratiquées en 1871, par Gosse, ont exhumé quelques poteries, un couteau, des plaques foyères et une monnaie de Gordien.

Cet *oppidum* a fait l'objet, depuis 1830, pendant plus d'un siècle, de publications répétitives, qui n'ont pas fait avancer beaucoup sa connaissance topographique⁶.

Cependant, un chercheur, doublé d'un alpiniste, O. Petrus, s'est attaché plus récemment à explorer cette montagne à la végétation rébarbative⁷. C'est ainsi qu'il a relevé deux autres défenses échelonnées, qui profitent de gradins naturels et précèdent le rempart supérieur déjà connu. Ces défenses permettaient des replis successifs en cas d'agression. L'auteur attribue à l'enceinte supérieure une superficie corrigée de 26 179 m², 2 ha à la deuxième ligne et 8 à la troisième; ce qui ferait donc un total de 12,6 ha, surface très supérieure à celle de l'*oppidum* du Châtelard d'Allonzier, que nous considérions comme le plus étendu du département.

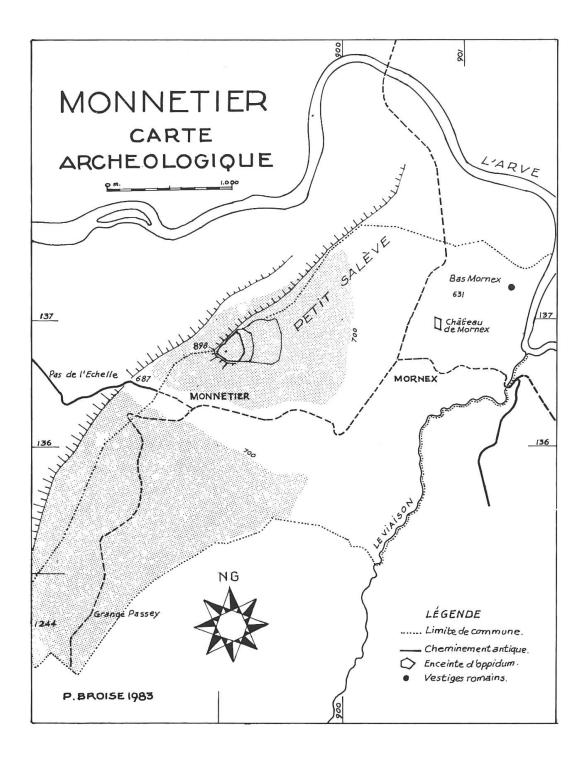
Nous ajouterons que P. Xueref a cru discerner, sur photo aérienne à grande échelle, des structures orthogonales au levant du rempart principal⁸.

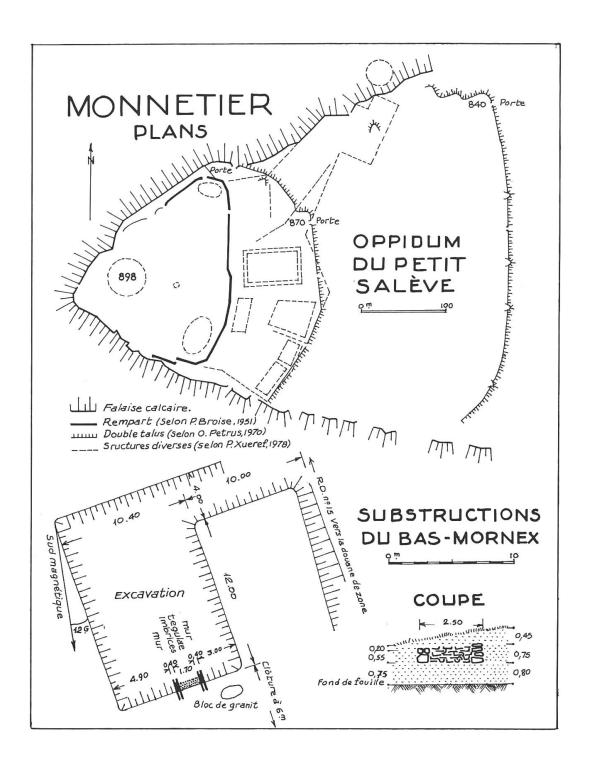
L'absence de vestiges romains dans cette commune, lieu de passage, eût été assez anormale. En 1964, un de nos correspondants, attentif, J.-P. Bahr, nous signale la mise au jour d'un petit gisement bien

⁶ P. Chaix, voir p.-v. dans la SHAG du 26 septembre 1839. Godefroy, voir p.-v. dans la SHAG du 28 août 1839. J.-D. Blavignac, voir p.-v. dans la SHAG du 23 décembre 1847. J. B. G. Galiffe, *Genève historique et archéologique*, 1869. L. Revon, op. cit. p. 44. Ch. Marteaux, dans RS, 1907, p. 161. E. Vuarnet, dans B. Soc. française Préhistoire, 1908, p. 220. Vire, dans B. Soc. française Préhistoire, 1919, p. 182. R. Montandon, op. cit., p. 186. L. Grosgurin, dans BHG VI, 1936, p. 181. J. Laurent, Histoire d'Annemasse, 1938, p. 5. M. Leglay, Informations archéologiques, dans Gallia XXIX, 1971, p. 445. P. Broise, Genève et son territoire dans l'Antiquité, 1974, p. 84.

⁷ O. Petrus, *Camp allobroge au Salève*, dans *RS*, 1970, p. 7-8. Nous ne saurions trop remercier cet auteur, qui, outre un manuscrit développant le thème de cet article, a bien voulu, dans sa retraite à Bédoin, répondre à nos nombreuses questions.

⁸ P. Xueref, *Plan communiqué* le 24 juillet 1978. Cette photo interprétation serait à vérifier au sol, ce que nous n'avons pas eu l'occasion de faire. Les tracés curvilignes ne sont sans doute que des taches de végétation. Mais les tracés rectilignes peuvent correspondre à des enclos à bétail, ou, comme me l'a suggéré O. Petrus, à des jardinets abandonnés, car il en a constaté l'existence dans des endroits aujourd'hui arides ou forestiers. Ces structures sont évidemment indatables, mais comme nous le rappelons au sujet des Voirons à Cranves-Sales, des cultures extensives existaient au moyen âge, à des hauteurs actuellement entièrement boisées.





conservé, dans une excavation ouverte au midi du poste de douane, en bordure de la route D. 15 (Bas-Mornex)⁹.

Le front sud de la fouille présente, en effet, la coupe très nette d'un petit bâtiment de 2,50 m de large, composé de deux murs de 0,40 m en moellons de molasse, bâtis au mortier, entre lesquels s'empilent tegulae et imbrices, témoins de la couverture effondrée. Aucun tesson n'est visible, mais un bloc de granit de $2,50 \times 1$ m, extrait du sol, est entreposé sur le bord.

Il y avait donc là l'annexe d'un habitat, peut-être d'une *villa* galloromaine ayant laissé son nom à Mornex¹⁰.

Par contre, aucune trouvaille ne prouve l'existence d'un établissement au col même de Monnetier, pourtant carrefour obligé de deux chemins anciens, l'un transversal de Genève au Viaison par le Pas de l'Echelle, l'autre longitudinal desservant les ferrières du Salève.

⁹ Lieu-dit des Contamines, parcelles 1191, coordonnées: X = 901.36, Y = 137.23.

¹⁰ Selon Ch. Marteaux: *Maternacus (dans RS, 1896, p. 332) ou *Modernacus (dans RS, 1910, p. 11) ou *Maurinacus (ms).

193. LA MURAZ

Couvrant plus de 1400 ha, dans la vallée du Viaison, La Muraz (*Mura* en 1339), présente la particularité d'être bordée sur ses limites par deux chemins antiques bien identifiés: au nord-ouest, la voie de crête du Salève qui desservait les ferrières, dès l'époque de La Tène¹; au sud-est, la voie Annemasse-Annecy par Arbusigny et Le Plot, au tracé très rectiligne, avec vestiges de chaussée au Bois d'Yvre².

Par ailleurs, on a trouvé des substructions enterrées au lieu-dit Devant la Ville et des ossements avec mobilier du haut moyen âge à la Croisette³.

Mais notre attention a été attirée surtout par une curieuse statue en pierre de 0,63 m de haut avec son socle, pour laquelle on peut hésiter entre une image préromaine et un naïf du siècle passé. Vue au moulin de Naz, elle a maintenant disparu, sans qu'une étude ait pu en être faite.

¹ A. NAVILLE, dans *MDG*, 1867, p. 364, et L. BLONDEL, dans *Genava*, 1944, p. 26.

² Beaucoup d'auteurs, sauf Ch. Marteaux, en font la voie Impériale de Genève à Boutae: A. Ducis, O. Hirschfeld, Ch. Morel, A. Gavard et R. Montandon.

³ Ch. MARTEAUX, dans RS, 1907, p. 159.

208. PASSY

Passy compte parmi les plus vastes communes de la Haute-Savoie (8000 ha), mais son territoire est particulièrement désarticulé. En effet, d'une part il enclave la petite commune de Servoz, d'autre part il comprend outre son cœur même, entre l'Arve et la montagne de Varens, une section sur la rive gauche jusqu'au col de la Forclaz, une autre entre la Diosaz et le Roc des Fiz jusqu'au grenier de Villy, enfin, le bassin d'Anterne sis sur le versant du Giffre. On ne peut donc parler ici de limites naturelles.

Au moyen âge, la paroisse de Saint-Pierre dépendait du décanat de Sallanches, mais le mandement de Charousse, qui la comprenait, était une enclave des comtes de Genève, en plein Faucigny¹.

Actuellement, malgré une population importante (8558 habitants en 1975), Passy ne constitue pas une ville, mais se trouve dispersée en plusieurs agglomérations: Passy même, chef-lieu, Chedde, centre industriel, et Assy, groupement sanitaire, le reste ponctué de nombreux hameaux sur le meilleur versant de la Combe d'Arve, au pied duquel divaguait le torrent, avant son endiguement².

Cette commune, malgré son environnement montagnard, est particulièrement riche en antiquités celtiques et gallo-romaines. Avant de parler des découvertes récentes, nous rappellerons les trouvailles faites aux siècles passés³.

¹ P. DUPARC, Le comté de Genève, 1955, p. 387; L. BLONDEL, Châteaux de l'ancien diocèse de Genève, 1956, p. 115-119.

² J.-P. Vallet, Monographie de la commune de Passy, ms. 1892. H. Métral, Monographie de la commune de Passy, 1904. M.-J. Carbonelle, Monographie de Passy-sur-Arve, DES, Grenoble, 1967, 232 p. P. Soudan, Historique de l'usine de Chedde et du terroir de Passy, Bonneville, 1975, 134 p. J.-Y. Mariotte et H. Baud, Histoire des communes savoyardes, II, Faucigny, 1981, p. 435.

³ S. Guichenon, Histoire généalogique de la maison de Savoie, Lyon, 1660, p. 35. J.-B. Bourguignon d'Anville, Notice de l'ancienne Gaule, Paris, 1760, p. 679. J.-P. Albanis Beaumont, Description des Alpes, Paris, 1802-1806, I, p. 142-144. J.-L. Grillet, Dictionnaire des départements du Mont-Blanc et du Léman, Chambéry, 1807, III, p. 170. Reydet de La Vulpillère, Note sur la quatrième voie romaine, ms. de l'Académie Florimontane, 1808, fig. 71 et 72. Ferruci, dans MDG, 1841, p. 275.

PASSY 271

C'est aux Outards qu'ont été exhumés les principaux vestiges galloromains. Vers 1650, ce sont deux inscriptions (dédicaces à Mars) aujourd'hui encastrées dans l'église (CIL. XII, 2349 et 2350), puis au milieu du XIXe siècle des colonnes (déposées dans les jardins des frères Micholin), une corniche et un chapiteau toscan (non retrouvés), des plaques de marbre blanc et de granit rose. En 1871, ce sont des tombeaux avec fibules, bagues et une lampe (cette dernière conservée au musée de Chamonix). Enfin, des monnaies de bronze (Nîmes, Néron, Domitien, Nerva, Trajan, Sabine, Commode, Septime Sévère, Gordien) et un aureus de Trajan⁴. Bien plus tard, en 1930, est signalée une troisième inscription également dédiée à Mars⁵.

Notons aussi quelques monnaies à Marlioz.

Au Châtelard, le percement du tunnel routier, en 1863, mettait au jour une galerie taillée dans le roc, tandis qu'A. Ducis explorait un *oppidum*, avec mégalithe, couronnant le sommet des Gures.

Enfin à Larioz, peu en aval de la Forclaz du Prarion, était trouvée, en 1853, une stèle en schiste inscrite d'un texte précieux pour la connaissance des frontières (*CIL*. XII, 113). Elle est aujourd'hui déposée dans une niche de l'hôtel du Panorama, aux Plagnes⁶.

La connaissance de ces nombreux témoins du passé nous incite, en 1954, à explorer personnellement ces sites, où nous retournons jusqu'en 1972, pour relever les structures et en préciser l'inventaire.

Aux Outards en 1954, nous faisons les constatations suivantes: dans les jardins des deux anciennes maisons, dites Saint-Pierre, habitées par

G. de Mortillet, dans MDSS, 1863. E. Herzog, Galliae Narbonensis Historia, Leipzig, 1864, p. 124. A. Ducis, dans RS, 1866, p. 6 et 45; 1871, p. 74; 1880, p. 4. L. Revon, dans RS, 1869, p. 29-30. A. Allemer, Inscriptions antiques de Vienne, Paris, 1875, II, p. 230 et 232. L. Vaccarone, Le vie delle Alpi occidentali, Torino, 1884, p. 50. O. Hirschfeld, CIL XII, p. 295. H. d'Arbois de Jubainville, Recherches sur les origines de la propriété foncière, Paris, 1890, p. 164. L. Tissot, Sur divers toponymes savoyards, dans RS, 1892, p. 173. A. Holder, Alt Celtischer Sprachschatz, Leipzig, 1891-1904, II, p. 901. Ch.-L. Marteaux, dans RS, 1895, p. 106.

⁴ H. de Gerin-Ricard, *Notes archéologiques sur le Haut-Faucigny*, dans *RS*, 1920, p. 21.

 $^{^5}$ Ch. Marteaux, dans $RS,\,1930,\,$ p. 122; 1933, p. 80. L. Blondel, dans $BHG,\,1931,\,$ p. 248. R. Cagnat, dans Revue archéologique, 1934, p. 274. L. Guy, dans $MDF,\,1939,\,$ p. 41. A. Jacques, dans $MSS,\,1953,\,$ p. 17.

⁶ Cette inscription a suscité de nombreux commentaires, dont: L. Renier, dans *Revue Archéologique*, 1859, p. 358. V. Personnat, dans *RS*, 1864, p. 109. A. Durcis, dans le *c.r.* de l'Académie de Savoie, 1862, p. LVIII; *RS*, 1864, p. 117; 1866, p. 13 et suiv.; 1871, p. 67. H. Payen, dans *RS*, 1865, p. 6. L. Revon, dans *RS*, 1869, p. 82. Th. Mommsen, dans *RS*, 1870, p. 1. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, 1876-1893, II, p. 235.

les familles Micholin, se trouvent entreposés, au couchant, chez René, un piédestal mouluré, deux bases attiques et trois tambours de colonnes; au levant, chez Marcel, une base attique et un fût à apophyge. Ces éléments d'architecture (figurés sur la planche jointe), tous en calcaire, proviennent du gisement situé en amont.

En 1958, la société Pechiney construit, à côté des deux maisons, un lotissement de plusieurs bâtiments, dont l'un, les Aiguilles, nécessite une excavation du talus⁷. Celle-ci met au jour une structure de gros galets, environnée d'une couche archéologique de *tegulae* et de poteries. Parmi elles se trouvent un fragment de sigillée et un fond de gobelet métallescent⁸.

En montant sur le coteau se trouve un petit plateau, dit le Temple et les Vignes de la Chapt. Le terrain en est jonché de tuileaux et le gros murger voisin est couvert de *tegulae* et d'*imbrices*⁹.

Sur ce même plateau, Pierre Mandrick ouvre en 1971 un chantier de fouilles dans la propriété de la veuve Tissot (qui a succédé à M. Micholin), cadastre révisé I, 1042. Il dégage ainsi une croisée de gros murs l'un sur 11,50 m, l'autre sur 16 m de longueur. Il y trouve un fragment de colonne en calcaire gris, de menus tessons, un anneau de verre, des clous, des fibules et quelques monnaies, dont une gauloise, imitée de Rome casquée/Dioscures (LT. 5928) et un Gallien 10.

Le vallon du Châtelard, d'accès escarpé (Les Egraz) est le seul passage qui s'ouvre vers Chamonix, entre la Tête noire et les gorges de l'Arve. A gauche en montant s'élève l'*oppidum* des Gures, que nous avons visité, en 1958, avec B. Ruffet. Nous y avons relevé un mur barrant l'éperon à l'est sur 57 m de longueur. Fait de blocs de schiste posés à sec, il mesure 2,50 à 3 m de large, mais ne dépasse pas 2 m de haut, là où il est encore debout. Nous avons ainsi trouvé à l'aire enserrée par ce rempart et les escarpements naturels, sur 600 m de périmètre, une superficie de 1 ha. Elle ne correspond pas à la description pourtant précise d'A. Ducis¹¹. De même, nous n'avons pas retrouvé les méga-

⁷ Coordonnées: X = 938.61, Y = 111.81, Z = 581.

⁸ P. Broise, Le Faucigny antique, dans Actes du Congrès SSP de Savoie, Thonon, 1966, p. 32.

⁹ Coordonnées: X = 938.65, Y = 111.94, Z = 600.

¹⁰ P. MANDRICK, Rapport manuscrit à la DRAH, 1971. M. LEGLAY, Informations archéologiques, dans Gallia XXXI, 1973, p. 546.

¹¹ A. Ducis, dans RS, 1880, p. 37.

PASSY 273

lithes énumérés par H. de Guérin-Ricard¹², sauf le bloc erratique en protogine posé en équilibre sur le sommet, coté 940 m¹³.

En amont de la gouttière du Châtelard est creusée dans le roc la galerie appelée La Rateriaz (La Ratière ou, selon Ch. Vallot, Le Pertuis)¹⁴. Elle devait exister sur 90 m de longueur, mais le tunnel de la RN 506, percé en 1863 et élargi quand nous y sommes retourné en 1958, ne laisse, visibles au levant, plus que 11 m de longueur. Sa section est de 0.90×1.70 m, son fond plat et ses parois taillées obliquement au pic. Sa destination et son âge en demeurent toujours obscurs, comme on le verra plus loin.

Faisons maintenant la synthèse de ces données éparses.

C'est donc dans ces parages que passait la frontière entre la colonie de Vienne (Province de Narbonnaise) et la cité des Ceutrons (Province des Alpes Grées). Mais comme nous l'avions suggéré¹⁵, les Allobroges, à l'origine, n'occupaient peut-être pas la vallée au-delà de Cluses, s'avançant plus tard jusqu'au verrou de Servoz. C'est alors que, des contestations s'élevant entre les deux peuples, Vespasien, pour en finir, envoya en 74 le légat de Germanie supérieure, *Cneius Pinarius Clemens*, régler le conflit, en faisant planter le terme de Larioz.

Une autre borne, marquée *Fines*, trouvée en 1964, au col du Jaillet, sur Cordon, constitue un second jalon de la limite recherchée¹⁶. De plus, en 1964, Paul Payot nous avait fait part de la découverte d'une troisième borne, à l'ouest de Servoz, mais il ne put retrouver ses inventeurs, des scouts, en vue d'obtenir plus de précision¹⁷.

Ainsi, la combe d'Arve, et partant Passy, était intégrée dans la cité de Vienne, comme le prouvent, par ailleurs, les inscriptions scellées dans l'église. En effet, non seulement elles font référence à la tribu Voltinia, à laquelle appartenait la Narbonnaise, mais encore, les trois personnages mentionnés sont des notables viennois ayant exercé dans cette cité des magistratures d'un rang élevé, duumvir aerarii (Trésor), duumvir jure dicundo (Justice), triuuvir locorum publicorum persequendorum (Travaux publics), quaestor N.P. (Trésor encore).

¹² H. de GERIN RICARD, op. cit., p. 19.

¹³ Coordonnées: X = 941.71, Y = 112.97, Z = 940.0.

¹⁴ Coordonnées: X = 942.58, Y = 112.66, Z = 805.

¹⁵ P. Broise, op. cit., p.26.

¹⁶ P. Broise, Les confins entre Allobroges et Ceutrons, dans Actes du Congrès SSP de Savoie, Moûtier, 1964, p. 25-27.

¹⁷ P. PAYOT, Lettre du 26 décembre 1964.

D'après ces divers documents épigraphiques, la frontière entre les deux peuples, puis les deux provinces, partant des Aravis, passait par le col du Jaillet, le seuil de Mégève, le Nant Gibloux, le col de la Forclaz, la Tête noire, pour suivre enfin le cours de la Diosaz jusqu'au Buet.

Ces limites étant tracées, il y a lieu d'examiner aussi le réseau de voirie. Une seule voie importante, quoique secondaire, remontait la vallée de l'Arve sur sa rive droite depuis Genève. Ch. Marteaux¹⁸ l'a bien étudiée et nous pouvons nous la représenter arrivant à Saint-Martin, où elle se divisait en deux branches. L'une, passant sur la rive gauche, montait depuis Sallanches vers le val de Montjoie, l'autre continuait à flanc de coteau, passant au-dessous de Passy, puis au-dessus des Outards, pour aboutir au pont des Chèvres. Elles s'est conservée dans une route très continue visible sur le cadastre sarde. Puis, par les Egraz, un chemin muletier s'engageait dans le vallon du Châtelard pour gagner Chamonix.

Une antenne s'en dégageait pour aboutir au col d'Anterne par Assy¹⁹. Mais nous ne croyons guère à l'hypothèse de Ducis, qui la prolonge vers Martigny par le col du Salenton trop longuement enneigé. Le détour par Chamonix et le col des Montets paraît tout de même plus vraisemblable.

Il est certain qu'une autre bretelle passait par le col de la Forclaz, parce qu'autrement, on n'aurait pas choisi ce point pour y implanter une borne.

Le système défensif lié, avant la paix romaine, à ce réseau a été excellemment décrit par H. Baud²⁰. Nous n'y reviendrons pas, notant seulement qu'il reste des doutes sur l'appartenance de l'*oppidum* des Gures qu'on peut aussi bien attribuer aux Allobroges qu'aux Ceutrons.

Quant à l'habitat, il semble avoir été assez dense sur ces coteaux, jouissant d'un microclimat favorable, contrastant avec les glaciers du Mont-Blanc si proche. Plusieurs toponymes pourraient remonter à des noms de domaines fonciers antiques, tels Loisin, Passy, Bonney, Marlioz, Dingy ou Assy²¹.

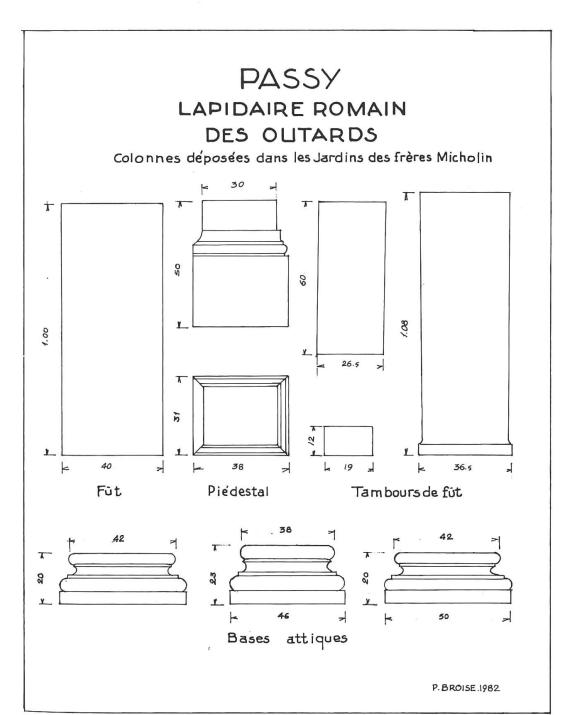
¹⁸ G. de Mortillet, *Voie romaine traversant Passy*, dans *MDSS* II, 1858, p. 15-22. Ch. Marteaux, *Voie de Genève au pays des Ceutrons*, dans *RS*, 1929, p. 80-91.

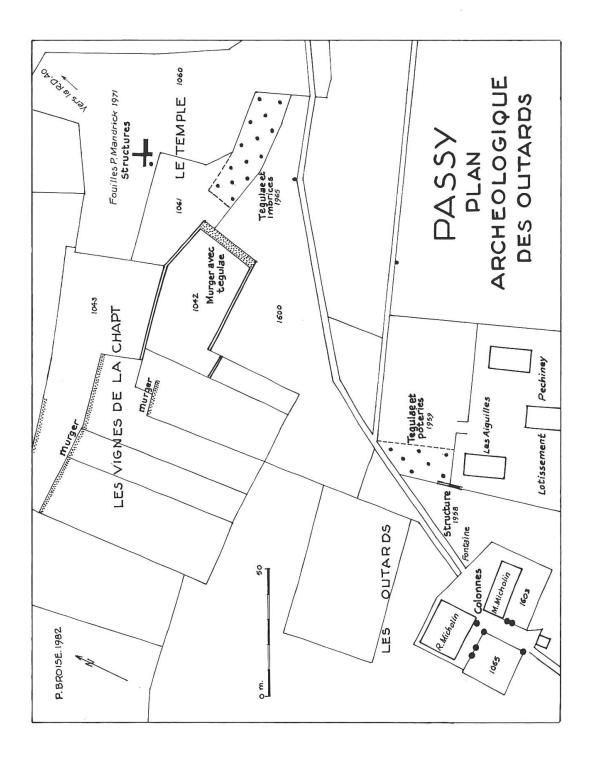
¹⁹ A. Ducis, dans *RS*, 1866, p. 6.

²⁰ H. BAUD, La vallée de Montjoie, dans RS, 1964. p. 149-173.

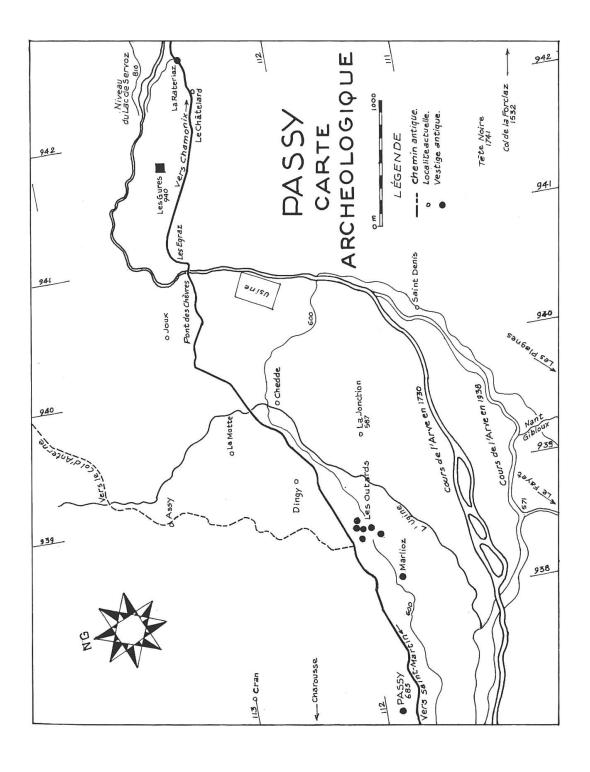
²¹ Ch. Marteaux, dans RS, 1894, p. 271 et 1929, p. 88, propose pour Assy, *Attiacus, pour Bonnay, *Bonacus, pour Dingy, *Dimmiacus, pour Marlioz, *Marul-

PASSY 275





PASSY 277



Mais outre ces hypothétiques villas, il existait bien aux Outards²² un petit *vicus* couvrant au minimum trois hectares. Il était lié à l'existence, au lieu-dit Le Temple, d'un sanctuaire de Mars prouvé par les structures et colonnes découvertes sur le petit plateau et, surtout, par les trois dédicaces à ce dieu (avec mention d'un *flamen*), dieu qu'on sait particulièrement vénéré dans la vallée de l'Arve²³.

Par ailleurs, la tradition veut qu'une ville nommée *Dionysia*, située vers Chedde²⁴, ait été engloutie par la vidange du lac de Servoz, dont il reste quelques mots à dire. Ce lac, selon H. Baud, aurait atteint la cote 810 et la galerie de La Rateriaz en aurait constitué alors un exutoire artificiel²⁵. Puis le lac se serait brusquement écoulé vers le III^e siècle. Il aurait subsisté plus réduit, sous le nom de lac de Saint-Michel, connu historiquement en 1289²⁶, au niveau 800. A son tour, ce lac se serait vidé, non sans dommages pour les localités d'aval.

Ces catastrophes, assez fréquentes en montagne, se sont poursuivies durant les temps modernes: éboulement du roc des Fiz en 1751; disparition du lac de Chedde, emporté par une crue du Nant Bourdon en 1837; effondrement du glacier de Tête Rousse, engloutissant les bains de Saint-Gervais en 1892, etc.

licus et pour Passy (Paciaco en 1012), *Pacciacus. D'autre part, E. MURET, Romania XXXVII, 1908, p. 38, admet pour Loisin, *Lotianum.

²² L'étymologie proposée de ce toponyme **Altaria* = les Autels, n'est pas invraisemblable. D'après la datation des inscriptions des quelques céramiques et des monnaies la chronologie du lieu s'étend du I^{er} siècle avant J.-C. à la fin du III^e après.

²³ E. Thevenot, Le culte de Mars dans la vallée de l'Arve, dans DAG III, 1955, p. 95. A. Bruhl, Cultes et dieux en Savoie, dans Actes du Congrès SSP de Savoie, Chambéry, 1960, p. 111-117. P. Broise, Cultes et sanctuaires de Haute-Savoie, dans Caesarodunum VIII, 1973, p. 46.

²⁴ En fait, c'est Saint-Denis sur la rive gauche qui a hérité de ce nom. Mais Bacchus n'a sûrement rien à voir ici.

²⁵ J.-Y. MARIOTTE et H. BAUD, *op. cit.*, p. 206 et 436, mais, GERIN-RICARD, *op. cit.*, p. 22, déniait ce rôle d'aqueduc à la galerie à laquelle il trouvait une contre-pente. D'autres en font une galerie de mine.

²⁶ Apud villam de Lacu.

220. REIGNIER

Cette commune du Bas-Faucigny couvre entre l'Arve, au nord (alt. 413 m) et le plateau des Bornes, au sud (801 m) une superficie de 2500 ha environ.

Si la molasse aquitanienne apparaît dans quelques ravins descendus du plateau (le Foron notamment), elle est, en grande partie, recouverte par la puissante moraine du glacier wurmien (stade de Lagnieu), tandis que dans la plaine une autre moraine, plus tardive (stade du Salève) a semé ses blocs erratiques, surtout calcaires, connus sous le nom des Rocailles. De là, jusqu'à l'Arve, une terrasse plate constitue la zone la plus favorable à l'habitat, dispersé aujourd'hui en une trentaine de hameaux.

La communauté de Reignier, qui n'a obtenu ses franchises que tardivement (1508), était divisée en deux paroisses, Saint-Martin et Saint-Romain, ressortissant au décanat de Sallanches, tandis qu'au civil elle dépendait du mandement de Credoz¹.

Une demi-douzaine de chapelles et une quinzaine de châteaux sont dispersés sur ce territoire. Nous ne citerons que les trois principaux, soit le château de Pollinge, encore debout, ceux de Boringe et de Bellecombe détruits en 1591, dont l'importance résidait dans la garde qu'ils assumaient sur les ponts de l'Arve².

Avant de passer à la période romaine, on ne peut négliger les monuments mégalithiques³. Ce sont d'abord les pierres à légendes (P. Barmia, P. à Corbeaux, P. Passe-diable et P. au Diable) et surtout

¹ D'une manière générale: J.- M. CHEVALIER, *Monographie de la paroisse de Reignier*, dans *MDS* XXIII, 1900, p. 1-200 et XXV, 1902, p. 215-478, et J.-Y. MARIOTTE et H. BAUD, *Histoire des communes savoyardes*, *Faucigny*, 1981, p. 306.

² L. Blondel, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, p. 324, 327 et 464.

³ H. de Saussure, La Pierre du Diable, dans Indicateur d'antiquités suisses, 1867, p. 13 et 34. M. Sauter et Ch. Spahni, Révision des dolmens de Haute-Savoie, dans Archives Suisses d'Anthropologie XIV, 1949, p. 151-167. B. Buffet, Le mégalithique en Haute-Savoie, dans Actes du Congrès SSP de Savoie, Saint-Jean-de-Maurienne, 1968, p. 71-82.

la Pierre de Cherniaz avec ses cupules et la Pierre au Fées, célèbre dolmen en protogine encore bien conservé (classé MH. le 10 juin 1910). Il faut aussi citer les découvertes de l'Age du Bronze: dépôt de 5 kg (haches, faucille, meule et chaînette) trouvé à Cry en 1856, hache provenant du Charme en 1871, enfin hache et épée découvertes près du dolmen même⁴.

Pour la période romaine la bibliographie mentionne relativement peu de vestiges⁵: tuiles et poteries au chef-lieu, tuiles, poteries et monnaies à Magny, poteries et monnaies à Villy, cuillère en bronze et bague en or à Saint-Romain, une quinzaine de monnaies, un bracelet en torsade en argent et surtout un trésor d'argenterie découvert en 1976⁶, mais jamais de substructions.

Nous estimons cependant que cette pauvreté archéologique d'une commune vaste et fertile, ne peut provenir que de l'absence d'observateur attentif.

La toponymie, même si l'on élimine quelques étymologies douteuses, présente un nombre relativement important de noms pouvant laisser présumer l'existence de domaines fonciers gallo-romains primaires et secondaires, tels: Arculinge, Boringe, Cusy, Magny, Mairans, Marsinge, Melaz, Morlange, Moussy, Pollinge, Reignier, Turnier, Villy et Yvre, soit quatorze noms proposés, mais évidemment pas tous acceptables⁷.

⁴ L. REVON, La Haute-Savoie avant les Romains, 1878, p. 35-36.

⁵ Ch. Marteaux, *Le répertoire archéologique*, dans *RS*, 1908, p. 39. R. Montandon, *Genève des origines aux Invasions*, Genève, 1922, p. 177.

⁶ W. DEONNA, Les trésors gallo-romains d'orfèvrerie du musée de Genève, dans Revue archéologique XIV, 1921.

⁷ Selon Ch. Marteaux (RS, 1894, 1896, 1897, 1900, 1910 et 1912) les toponymes en –y et –ier proviennent d'un nom de propriétaire gallo-romain, suivi du suffixe locatif –iacus, mais il faut se méfier des formations analogiques. Tels peuvent être: Cusy (Cusie en 1275) de *Cusiacus, Magny, de *Maniacus, Moussy (Mossier en 1529) de *Mustiacus, Reignier (Rigne en 1275) de *Renniacus, Turnier (Tornerium en 1618) de *Turniacus et Villy de *Villiacus, mais il peut y avoir là un transfert postérieur de maison féodale. Les romanistes, J. Stadelmann (Etude de toponymie romande, dans Archives soc. Hist. Fribourg, VII, 1902, p. 330) et E. Muret (De quelques désinences... dans Romania XXXVII, 1908, p. 396, 404, 409, 557) et Ch. Marteaux lui-même, sont en conflit avec les germanistes, Th. Perrenot notamment (La Toponymie burgonde, Paris, 1942, p. 195) au sujet des toponymes en –inge et –ange. Pour les uns il s'agirait d'une dérivation secondaire latine –ianicum, pour les autres le collectif germanique –ingen. Tels peuvent être: Arculinge d'*Herculanicum ou d'*Arcoldingum, Boringe (Buringio en 1310) de *Burinianicum, Marsinge (Marsingium en 1518) de *Martianicum ou de *Marsingi et Pollinge (Pullinge en 1587) de *Paulianicum. Enfin le toponyme Yvre, plus ancien, est peut-être celtique, d'Eburos = if.

REIGNIER 281

A ces hypothèses onomastiques, nous joindrons celles de voies et de cadastrations antiques.

Ch. Marteaux, qui a étudié les routes romaines de Savoie avec beaucoup d'attention⁸, montre qu'une voie secondaire (Ducis en faisait même la Voie Impériale), venant de *Boutae* par la vallée de la Filière, traversait le plateau des Bornes pour aboutir au pont sur le Viaison. Nous avons suivi à pied le chemin qui lui aurait succédé par les Aires, le Chaumet, chez Vachoux, Bois d'Yvre et Césarge. Nous avons constaté la continuité de son tracé rectiligne par les crêtes. Comme il traverse le haut de la commune de Reignier, au-dessus d'Yvre, nous tenions à le mentionner.

Cependant une autre voie nous semble partir du pont du Viaison et, par le pied des coteaux, avoir rejoint vers La Roche le chemin qui, du Vuaz de Thorens, se prolonge par la «Voie romaine» de Dingy, bien connue par son encaissement dans le roc et par son inscription (CIL. XII, 2555) qui l'authentifie. Nous proposons ce tracé qui donnerait un sens à cette voie inexplicable autrement⁹. Jalonnée par des hameaux aux noms significatifs, Pollinge, Marsinge, Melaz, Loisinge, Chevrier, Moussy, elle a précédé sensiblement la route départementale nº 2.

Enfin, nous pensons que l'étude de la photographie aérienne permettrait peut-être de découvrir une centuriation romaine orientée sur l'axe Cry-Arenthon. Mais nous sortons là de la commune, et ce serait l'ensemble des cantons de Reignier et de La Roche qu'il faudrait embrasser¹⁰.

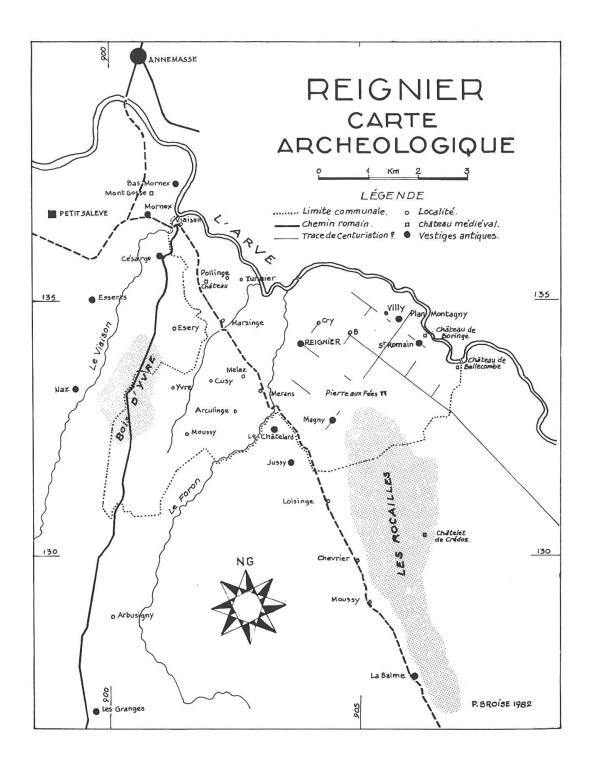
Plusieurs cimetières du haut moyen âge ont été défoncés au cours des temps¹¹ et, particulièrement, celui de Villy.

⁸ J.-A. de Luc, *Voie romaine dans le bois d'Yvre*, voir p.-v. de la SHAG du 26 octobre 1843. Ch. Marteaux, *Voie romaine de Boutae à Genava*, dans RS, 1907, p. 159.

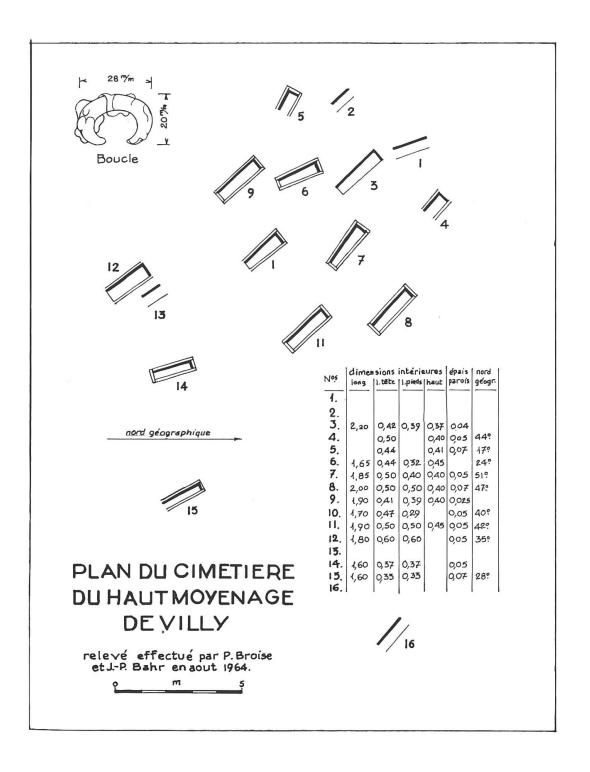
⁹ P. Broise, Genève et son territoire dans l'Antiquité, dans Latomus 129, 1974, p. 96

¹⁰ P. Broise, op. cit., p. 102 et Le Faucigny antique, 1966, p. 31.

¹¹ L.-A. Gosse, voir p.-v. de la SHAG du 28 novembre 1850; Notice sur d'anciens cimetières, dans MDG IX, 1855, et XI, 1859. Ch. Marteaux et M. Le Roux, Les sépultures burgondes dans la Haute-Savoie, 1898, p. 39; Anciens cimetières de la vallée de l'Arve, dans RS, 1909, p. 265. M. Sauter, Déformation cranienne..., dans Archives Suisses d'Anthropologie VIII, 1939. Contribution à l'étude anthropologique du haut Moyen-Âge... dans Archives Suisses d'Anthropologie X, 1941, p. 127. Anthropologie... du haut Moyen-Âge, dans MDG XL, 1961, p. 10-11. Anonyme, Des sarcophages découverts à Reignier, dans Dauphiné libéré, 8 août 1964.



REIGNIER 283



C'est à ce dernier que nous nous attacherons maintenant, car signalé à notre attention en 1964, par un correspondant diligent, J.-P. Bahr, nous avons pu y faire avec lui un relevé de seize sépultures, mises au jour par l'extension d'une carrière de gravier¹².

La répartition des tombes présente une disposition en quinconce, avec une orientation nord-ouest/sud-est, de déclinaison variable. Les cercueils sont formés de plaques de molasse coupées et ajustées, plus généralement avec plaque d'enbout entre parois latérales. La forme est quelquefois trapézoïdale, mais plus souvent parallélépipédique.

Le seul objet mobilier recueilli (après pillage) est une petite boucle en métal ferreux remise au Musée d'Annecy avec quelques ossements. Par ailleurs, nous avons trouvé un fragment de *tegula* à l'entrée de la carrière.

Comme la plupart de ces cimetières, celui-ci est placé sur un crêt glaciaire, en rase campagne. Il montre une population pauvre, qui avait le souci d'enterrer ses morts au sec, dans des sarcophages de confection rustique.

¹² Localisation de ce cimetière: lieu-dit sur Plan Montagny, section D, parcelle 44, propriétaires A. et E. Duvernay, coordonnées: X = 905.87, Y = 134.59.

240. SAINT-JEAN-DE-THOLOME

Largement ouvert en avant des Préalpes, le Sallaz constitue un terroir fertile où les vestiges antiques sont épars, mais nous ne nous y attarderons pas, n'y ayant pas connaissance de découvertes nouvelles. Nous nous arrêterons seulement à Saint-Jean-de-Tholome, commune de 1240 ha, adossée au Môle.

On y a trouvé une hache en bronze à ailerons et une monnaie gauloise en argent au cavalier, pour la Protohistoire et des sépultures à dalles avec squelettes à Lachat et Savernaz, pour le haut moyen âge.

Entre ces deux époques, la période romaine est encore mieux représentée. L. Revon y signale des céramiques sigillées estampillées¹, Ch. Marteaux des murs, une voûte, un pavage en brique, des plaques de marbres, un hypocauste, des *tegulae*, des poteries et des monnaies².

En 1963, nous avons repéré, non sans peine, l'un des gisements cités, au lieu-dit significatif La Muraz, situé au nord de Savernaz: il y a là un murger avec *tegulae*, allongé entre les champs de F. Ruin et F. Mermier, propriétaires qui nous ont confirmé l'existence de structures dans leurs terrains³.

¹ L. REVON, dans RS, 1869, p. 102: estampilles d'ALBUCIA, CIMTV, CLEMENTI et SEVERIANA; sur amphore L.O.I.

² Ch. Marteaux, dans RS, 1908, p. 39.

³ Position Lambert: X = 914.70, Y = 133.11, Z = 650.

241. SAINT-JEOIRE-EN-FAUCIGNY

La commune de Saint-Jeoire s'étend entre deux montagnes boisées, le Môle et les Brasses, sur une surface de 2200 ha environ. Si la partie habitable en est réduite, le site n'en a pas moins sa valeur comme carrefour de plusieurs valléees: Giffre amont vers Taninges, aval vers Marignier, Risse au nord vers Thonon, enfin par le seuil d'Entreverges vers Genève.

Inclus dans le mandement de Faucigny, ce bourg eut des franchises relativement tardives, en 1565. Il n'en présente pas moins des monuments anciens, clocher isolé du XII^e siècle, château vieux en ruines et château de Beauregard.

Avant d'entrer dans la période romaine, objet de cette étude, notons la trouvaille de deux haches, l'une polie en serpentine, l'autre à ailerons en métal, qui prouvent le passage d'une première population au Néolithique et à l'Age du Bronze.

Des vestiges romains, murs, tuiles, poteries et monnaies¹ ont été trouvés en des lieux malheureusement non précisés. De plus, le nom de l'un des hameaux, Pouilly, peut être attribué à une fondation galloromaine², sans compter Chounaz et Poponaz plus hypothétiques.

Ch. Marteaux a recherché le tracé de la voie secondaire qui, d'Annemasse, après la traversée du Sallaz, gagnait le Giffre par Saint-Jeoire, où s'embranchait un chemin, taillé dans le roc à Onnion, en direction du col de Jambaz³.

Mais ce qui a motivé nos recherches sur cette commune, de 1964 à 1971, c'est l'étude des importantes carrières de tuf de Pouilly. Celles-ci alimentées par une grosse source pétrifiante, débitant 120 l/s, comportent deux paliers avec fronts de taille et talus de déchets, s'étendant en bordure du Risse, sur 210 m de longueur. Selon un voisin, G. Thévenot,

¹ Ch. MARTEAUX, dans RS, 1908, p. 40.

² *Pulliacus ou *Pauliacus, selon Ch. MARTEAUX, dans RS, 1894, p. 272, et 1928, p. 130.

³ Ch. Marteaux, dans RS, 1928, p. 130.

ces carrières ont été exploitées avec quarante ouvriers, jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les moellons sciés en étaient exportés surtout à Genève, ce que nous a confirmé le professeur G. Bené⁴. Il en était de même dans l'Antiquité, et notamment au I^{er} siècle, époque où fut construit l'aqueduc de Genève, dont les claveaux de voûte étaient en tuf⁵. Nous avons également trouvé un tuf analogue sur les gisements d'Ambilly et de Thiez⁶.

Autres points ayant attiré notre attention, les quatre buttes boisées en calcaire de Malm, sur socle de Dogger, qui pointent hors des alluvions fluvio-glaciaires de la petite plaine triangulaire de Saint-Jeoire. Notre hypothèse était que l'une d'entre elles pouvait être le siège d'un *oppidum* protohistorique. Monté sur le Château-Vieux et sur la Ravoire, nous n'avons pas remarqué l'enceinte attendue, mais les ruines d'un château médiéval avec donjon carré et tour ronde, qui demeure hors de notre propos. Resteraient à examiner Charny et le Turchon que nous regrettons de n'avoir pu visiter.

Il en est de même pour d'autres vestiges, dont nous devons le signalement au professeur G. Bené⁷, à savoir une arche de pont en pierres sèches près du pont du Risse et une rangée de pieux décapitée en amont sur la rive du même torrent. D'après l'auteur ces structures sont nettement antérieures au cadastre de 1735. Il y a donc là encore des problèmes à élucider.

⁴ Lettre du 20 novembre 1970.

⁵ L. Blondel, dans *Genava* VI, 1928, p. 33-55.

⁶ P. Broise, dans Caesarodunum 12, 1977, p. 404-409.

⁷ Lettres des 2 octobre 1970 et 15 juin 1972.

262. SCIENTRIER

Scientrier (*Sintrier*, en 1339) est une petite commune de plaine qui s'étend sur 720 ha entre l'Arve et la plaine des Rocailles où se trouve la pierre de Barmire.

Près de celle-ci on aurait trouvé des poteries néolithiques; ailleurs ce sont des substructions et des tuiles; enfin, des sépultures à dalles, mais toujours sans localisations précises¹.

En 1963, nous avons enquêté sur des vases en pierre ollaire, qui venaient d'être trouvés dans la gravière de Z. Gaidoz à l'ouest du By². Ils gisaient vers 1,50 m de profondeur avec des *tegulae*. Ils étaient au nombre de trois au moins, dont deux ont pu être acquis par le musée d'Annecy³.

¹ Ch. Marteaux, dans RS, 1908, p. 41. Ch. Marteaux et M. Le Roux: Les sépultures burgondes dans la Haute-Savoie, 1898, p. 34.

² Position Lambert: X = 908.12, Y = 131.85, Z = 440.

³ P. Broise, dans Annesci XXI, 1978, p. 51-53.

278. THIEZ

Petite commune de la cluse de l'Arve, couvrant un millier d'hectares, Thiez est adossée au nord contre le mont Orchex (1343 m), bordée au midi par le lit de l'Arve et limitée au levant comme au couchant par des tracés rectilignes conventionnels, qui la séparent de Cluses et de Marignier. Elle comprend deux zones naturelles bien distinctes: la plaine alluviale (post-wurmien) et la Côte, exposée au soleil, boisée seulement dans sa partie haute (Malm et Dogger) avec le pâturage de Sur-le-Coux.

Cette paroisse du décanat de Sallanches possède une modeste église, monument des XII-XIII^e siècles, peut-être héritière d'un sanctuaire plus ancien. Il y avait aussi, au couchant, un château dont la dernière tour venait d'être abattue lorsque nous avons visité les lieux pour la première fois.

La toponymie paraît riche en noms de domaines présumés galloromain: Achy (*Achiaco* en 1481), Quinchy, Ternier et Vigny¹. Certains lieux-dits ont au contraire une consonance celtique, tels Bourbonnyre et Brennaz. Quant à Thiez, ou Thyez (*Tyes* en 1155) c'est vraisemblablement un nom d'origine germanique².

Les antiquités de Thiez sont connues depuis deux siècle et d'Albanis Beaumont à Charles Marteaux, nombreux sont les auteurs qui en ont relaté les découvertes³. Rappelons-les brièvement:

Pour le chef-lieu, ce sont d'abord deux inscriptions lapidaires trouvées près de l'église: l'une en 1821 (CIL. XII, 2572) est une dédicace

¹ Selon Ch. Marteaux, Achy, *Appiacus domaine d'Appius; Quenchy, *Quintiacus de Quintius; Ternier, *Terriniacus de Terrinius (RS, 1900, p. 22; 1912, p. 9; 1929, p. 86). Mais Vigny est plutôt en rapport avec le vignoble du coteau.

² Selon Ch. Marteaux de **Theodisius* (*RS*, 1911, p. 9). Dauzat et Rostaing donnent **Theodasius* pour Thiais (*Dictionnaire*, p. 674). De toute manière, il faut éviter la confusion avec Thy ou Thyez (Ville-en-Sallaz), mandement épiscopal de Genève que les chartes citent le plus souvent.

³ A. Beaumont, *Description des Alpes*, Paris, 1802-1806, t. II, p. 43. J. Blavignac, voir p.-v. de la SHAG du 26 juillet 1849. H. Menabrea, voir compte rendu de l'Académie de Savoie, 1851, p. XLVII. L. Revon, *Inscriptions antiques de la Haute-Savoie*, dans *RS*, 1869, n° 43. L. Revon, dans *RS*, 1871, p. 56. A. Ducis, *Questions archéologiques*

à Mars, dieu particulièrement vénéré dans la vallée de l'Arve⁴; l'autre en 1868 (*CIL*. XII, 2573) se rapporte à Mercure.

En 1848, on mettait au jour à cent mètres au levant de l'église des sépultures à dalles avec mobilier en bronze (bracelets, épingles).

En 1852, on découvrait sur le terrain Paccot Frères (que nous avons localisé parcelle 361, du cadastre révisé en 1935) un chemin dallé, une statuette à anneau du dieu Terme et 36 pièces de monnaies.

Plus tard, dans les caves Sage-Vallier (localisée p. 382) c'était un lit de tuiles avec charbon.

En d'autres lieux, sont citées des trouvailles moins bien localisées: en 1906, substructions et pavage au Roset; murs, pierres taillées, poteries et monnaies à Ternier; monnaie de la colonie de Nîmes aux Granges; enfin, pile de pont sur l'Arve, à laquelle la tradition fait encore allusion aujourd'hui.

Nous rapporterons maintenant les témoignages recueillis de la bouche même d'anciens du village, aujourd'hui disparus⁵.

Au chef-lieu, M. Demoiraux parlait de cruches et de squelettes trouvés en 1896, sous l'ancienne maison Vallier, confirmant ainsi la notation précédente. Il m'apprenait, en outre, qu'un four avec double abside était encore visible durant les étés secs, dans le pré situé au couchant de l'ancienne cure (p. 365).

Au Roset, M. Giguet, propriétaire de la maison ayant succédé au château, rapportait la découverte de substructions lors du creusement d'un canal au nord et d'un mur profond, de direction SO-NE, à une dizaine de mètres à l'ouest, en excavant la fosse à purin en 1954 (p. 337), sans compter deux angles de murs affleurant le sol à 13 m à l'ouest et à 6 m à l'est de sa maison; mais ces structures ont pu appartenir au château déjà mentionné.

Depuis 1963, nous suivons les travaux de cette commune, qui subit les conséquences de l'expansion de la ville voisine de Cluses.

et historiques, Annecy, 1871, p. 248. H. TAVERNIER, dans RS, 1880, p. 44. J.-M. LAVOREL, Cluses et le Faucigny, dans MDS, 1888, p. 9. GONTHIER et TISSOT, Dictionnaire des communes de la Haute-Savoie, dans Annuaire de Haute-Savoie, 1900, p. 195. Ch. Marteaux, Le répertoire archéologique, dans RS, 1908, p. 42; Notes sur les voies romaines de la Haute-savoie, dans RS, 1929, p. 86. C. Pernat, Antiquités du Faucigny, dans MDF, 1939, p. 25. A. Jacques, dans MSS, 1953, p. 18. P. Broise, Le Faucigny antique, dans MDC, 1970, p. 32.

⁴ E. Thévenot, Le culte de Mars dans la vallée de l'Arve, dans DAG III, 1955, p. 96.

⁵ On ne saurait trop insister sur le témoignage des indigènes ayant connu la fin du XIX^e siècle (terminé en 1914). M. Giguet, dont nous rapportons ici les propos, en est un exemple. Il mourut malheureusement après notre rencontre, frappé par la foudre.

THIEZ 291

Cette année-là, une tranchée d'adduction d'eau ouverte d'est en ouest, jusqu'au Roset, en bordure nord du chemin dit Grande Charrière (C.V.O. nº 13) montre dans ses déblais des vestiges immobiliers très fragmentaires: blocs de tuf, béton de tuileaux, *tegulae* et aussi de nombreux tessons de poteries, doliaires, communes ocres, indigènes grises et sigillées⁶. Ces débris s'échelonnent alors sur 600 m de distance.

Cette même tranchée recèle aussi des *tegulae* au hameau des Granges, devant la fruitière, au nord de la RD nº 19 où doit exister un gisement distinct⁷.

Plus tard, les frères Léger bâtissent chacun leur maison. Le premier, Félix, nous dit avoir établi la sienne sur deux murs antiques qui lui servirent de fondation, l'un à l'est, l'autre à l'ouest (p. 1320). Le second, Louis, construit sa demeure en 1968, et parmi les déblais nous remarquons des débris de mortier et des *tegulae* (p. 358).

La même année, l'excavation ouverte au sud du chemin pour la maison Rizetto (p. 2020), montre dans ses déblais des *tegulae* et diverses poteries, communes, grises, metallescentes et sigillées.

En 1970, Marc Chevallet construit sa propre habitation à côté de la précédente (p. 2019). Il dit y avoir remarqué un mur en gros galets dans la tranchée creusée parallèlement à la façade ouest. Nous trouvons aussi, dans les déblais, des *tegulae* et de menus tessons dont l'un de sigillée.

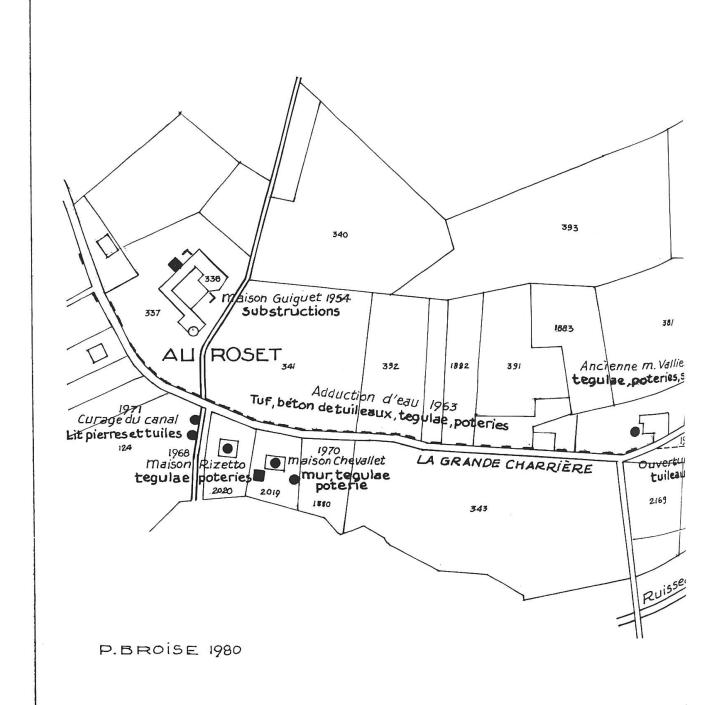
Toujours en 1970, les frères Grassone ouvrent deux excavations identiques pour leurs maisons (p. 362). Ils nous déclarent y avoir trouvé des murettes antiques et des ossements, ainsi qu'une meule. Nous reconnaissons effectivement dans ces fouilles pierres, tuf, mortier, fresque ainsi que de nombreuses tegulae et imbrices.

En 1971, est aménagé au couchant de la maison Rizetto un chemin menant vers l'Arve, bordant le canal qui, après curage, présente, sur sa rive ouest, un lit de pierres et de *tegulae* épais de 0,40 à 0,90 m de profondeur, sur 15 m de longueur (p. 124).

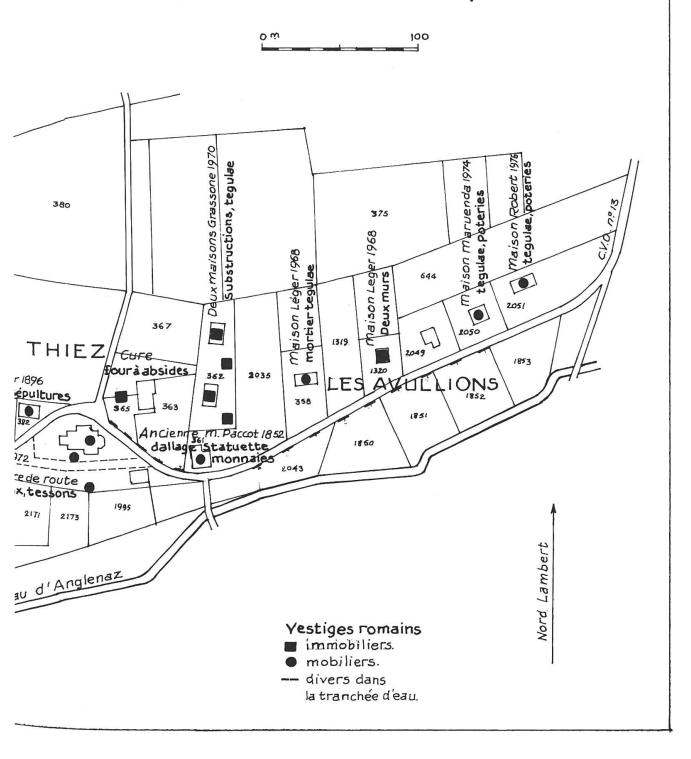
En 1972, dans le talus de la nouvelle voie ouverte au sud de l'église, apparaissent quelques *tegulae* et tessons.

⁶ Parmi les sigillées recueillies notons les fragments suivants: bord de bol à cordon d'oves (DD 37), panse épaisse décorée de rinceaux, panse décorée à métopes et bord de tasse décoré de feuilles d'eau à la barbotine (DD 35), ce dernier d'époque flavienne. En outre, une corne de lampe semblant appartenir au type 13 de Dressel.

⁷ Coordonnées: X = 924.85, Y = 128.92.



THIEZ PLAN ARCHEOLOGIQUE



En 1974, Jean-Marcel Maruenda nous dit avoir trouvé dans les fouilles pratiquées en 1971, pour sa maison, tuiles et poteries, dont quelques débris restent dans les déblais.

En 1976, les frères Grassone déjà mentionnés nous rapportent que des murs ont été mis au jour dans la tranchée du câble électrique et sous le chemin d'accès. De plus, une grande dalle de 4 m gisait au sud-est de la maison sud.

La même année les déblais de la maison Roger Robert (p. 2051) montrent en faible quantité *tegulae*, *imbrices* et tessons.

Enfin, en 1978, dans un lotissement ouvert entre l'église et Le Roset, apparaissent dans les remblais quelques *tegulae* et *imbrices*.

Ces prospections n'ont pas amené de découvertes spectaculaires. Elles permettent cependant de délimiter l'aire occupée par le gisement gallo-romain de Thiez, qui paraît ainsi fort étendu. Le plan joint montre qu'il s'allonge sur plus de 600 m de longueur, avec une largeur qui ne dépasse guère, il est vrai, une centaine de mètres.

Le site s'étire ainsi au long de la Grande Charrière, sur une langue de terre de faible élévation (appelée *le Plan de Thy* en 1730), entre des marais aux noms caractéristiques au nord (Marvay, Lanches, Glaisy et Roset) et l'Arve au sud, dont la rive droite, plus proche autrefois, suivait le tracé de l'Anglanaz⁸.

Vu ses dimensions, ce gisement semble être plus qu'une villa, un *vicus* linéaire dont nous avions suggéré une fonction fluviale ⁹ et dont le point central aurait porté un sanctuaire de Mars, auquel aurait succédé ¹⁰ l'église.

Malheureusement le débordement de la ville de Cluses sur cette faible commune risque de masquer à jamais les derniers témoins de ce lointain passé.

⁸ D'après le cadastre sarde (Archives d'Annecy, mappe nº 194).

⁹ Hypothèse déjà émise dans notre thèse, *Genève et son territoire dans l'Antiquité*, Bruxelles, 1974, p. 78.

¹⁰ Coordonnées: X = 923.91, Y = 128.39.

298. VETRAZ-MONTHOUX

Cette petite commune de 170 ha, bordée au sud par l'Arve et son affluent la Menoge, est formée de la réunion de deux paroisses, Saint-Pierre de Vetraz et Notre-Dame de Monthoux. Cette dernière était le siège d'un château, construit vers 1245, qui commandait de sa hauteur les routes du Faucigny.

Le Néolithique y est représenté par deux haches polies et l'époque romaine par l'aqueduc amenant à Genève les eaux de Cranves. Les habitats gallo-romains ne devaient pas y manquer, si on en juge par les toponymes, Vetraz (*Vitraz* en 1275), Marconaz et Collonge¹.

En 1979, les terrassements effectués par l'entreprise Baisat sur le terrain d'A. Roguet², pour la construction d'une maison, mettaient à jour, sur une dizaine de mètres, une canalisation en terre cuite de section ogivale (intérieur 0.30×0.36), dont le radier était tapissé d'un épais dépôt de tuf, prouvant un long usage du conduit³.

¹ Ch. Marteaux: Vetraz de *Victorata villa, dans RS, 1929, p. 81; Marconaz de *Marconata villa, dans RS, 1912, p. 265; Collonge de *Colonica.

 $^{^2}$ Sa situation est au lieu-dit Les Huttins, près de Corly. Ses coordonnées Lambert sont: X = 903.20, Y = 138.25, Z = 510.

³ P. Guichonnet, qui nous avait signalé cette découverte (lettre du 25 juin 1979) a eu l'obligeance de nous conduire sur les lieux, mais si nous penchons pour voir dans cette canalisation un ouvrage antique, nous avouons n'avoir pu la dater.

312. VOUGY

Petite commune de 390 ha, Vougy s'allonge entre l'Arve au nord et le Mont-Saxonnex au sud. Malgré son orientation au nord et l'étroitesse de son territoire, elle a l'avantage d'être un lieu de passage obligé, qui n'a pas dû être négligé dans l'Antiquité.

Témoins ces quelques trouvailles faites jadis vers Hermy, soit un aqueduc en brique et une statuette en bronze¹. De plus. la découverte en 1967, dans un jardin, par B. Laiffa d'un as de la colonie de Nîmes vient confirmer cette hypothèse, en ajoutant même que l'occupation romaine y était précoce².

¹ Ch. MARTEAUX, dans RS, 1908, p. 44.

² M. LEGLAY, Informations archéologiques, dans Gallia XXII, 1968, p. 603.

AUTRES COMMUNES

Nous résumons ici les découvertes archéologiques faites antérieurement à la dernière guerre, dans les communes où nous n'avons pas trouvé de vestiges postérieurement.

- 007. Amancy: Menhir? pierre dite du Milieu du Monde détruite en 1849; tombes à dalles à La Tour¹.
- 015. Arbusigny: Monnaies romaines aux Granges².
- 021. ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME: Objets gallo-romains, amphores, poteries, bagues et statuette de Mercure au chef-lieu; substructions avec tuiles aux Covez; tombes à dalles avec boucle; framée et scramasaxe³.
- 024. AYZE: Hache en serpentine au château d'Anières; pavage antique à l'Etraz; trois tombes à dalles à La Mure⁴.
- 038. Bogève: Lampes, armes, monnaies au chef-lieu⁵.
- 040. Bonne-sur-Menoge: Tuiles, buste en bronze et monnaies⁶.
- 085. Contamines-Montjoie: Voies dallées aux Rochassets et au Baptieu; grand *tumulus* au Plan des Dames; bronze de Claude à Notre-Dame-de-la-Gorge et monnaies de Claude et Néron au col du Bonhomme⁷.

¹ L. Revon, dans RS, 1878, p. 18. Ch. Marteaux, dans RS, 1908, p. 30. B. Ruffet, dans Actes du Congrès SSP de Savoie, Saint-Jean-de-Maurienne, 1968, p. 75.

² Ch. MARTEAUX, dans RS, 1907, p. 159.

³ F. Brachet, Monographie de la paroisse d'Arthaz, dans MDS III, 1881. Marteaux et Le Roux, Les sépultures burgondes, 1899, p. 34. Ch. Marteaux, dans RS, 1908, p. 32, et 1929, p. 82. R. Montandon, Genève des origines aux invasions, Genève, 1922, p. 166.

⁴ A. Ducis, dans RS, 1890, p. 154. Ch. Marteaux, dans RS, 1909, p. 266, et 1929, p. 85.

⁵ Mouthon, dans *MDS*, 1914, p. 12. Ch. Marteaux, dans *RS*, 1928, p. 131.

⁶ Ch. MARTEAUX, dans RS, 1928, p. 128.

⁷ A. Beaumont, *Description des Alpes* I, p. 115. H. Baud et R. Oursel, *Les Contamines-Montjoie et Notre-Dame-de-la-Gorge*, Annecy, 1953. H. Baud, *La vallée de Montjoie*, dans RS, 1964, p. 149 à 193.

- 087. Contamine-sur-Arve: Dallage, tuiles et poteries à Villy8.
- 113. Esery: Tuiles et poteries⁹.
- 115. ESSERTS-SALÈVE: Tuiles, poteries et meule aux Molasses 10.
- 128. FILLINGES: Haches néolithiques, cuirasses hallstattiennes, poteries, pierre ollaire, meules et monnaies romaines; sigillée estampillée *MANI*... à Grannœx¹¹.
- 143. Les Houches: Pierres à bassins à La Roche; monnaies romaines 12.
- 162. MARCELLAZ: Monnaie en argent au cavalier trouvée à Chaumont¹³.
- 164. MARIGNIER: Pont antique? à Pontvy (pons vetus); tête de bacchante en marbre blanc, monnaies impériales 14.
- 169. MARNAZ: Monnaies dont Faustine Jeune; tombes à dalles 15.
- 197. NANGY: Milliaire; poterie rouge¹⁶.
- 209. Peillonnex: Hache à ailerons en bronze à Sénoche¹⁷.
- 211. PERS-JUSSY: Dolmen détruit en 1864; substructions romaines à Jussy, tombes à dalle à Chevrier¹⁸.
- 224. LA-ROCHE-SUR-FORON: Hache en serpentine; statuette en bronze; nécropole à dalles avec agrafes, plaques, épées et parures à La Balme¹⁹.

⁸ F. BOUCHAGE, *Le prieuré de Contamine-sur-Arve*, Chambéry, 1889. Ch. MARTEAUX, dans *RS*, 1908, p. 33.

⁹ R. Montandon, Genève des origines aux Invasions, 1922, p. 165.

¹⁰ Ch. Marteaux, dans *RS*, 1907, p. 159. R. Montandon, *Genève des origines aux Invasions*, Genève, 1922, p. 165.

 $^{^{11}}$ L. Revon, dans *RS*, 1878, p. 21. *CIL* XII, 5686/532. Ch. Marteaux, dans *RS*, 1908, p. 34.

¹² Ch. Marteaux, dans RS, 1929, p. 89. V. Payot, dans RS, 1890, p. 68.

¹³ L. REVON, dans RS, 1878, p. 33.

 $^{^{14}}$ A. Beaumont, *Description des Alpes* II, p. 42. Ch. Marteaux, dans $RS,\,1929,\,$ p. 85.

¹⁵ Ch. MARTEAUX, dans RS, 1896, p. 38, et 1908, p. 38.

 $^{^{16}}$ L. Revon, dans RS, 1878, p. 35. A. Gavard, Peillonnex, le prieuré, la paroisse, la commune, dans MDS, 1901.

¹⁷ J.-D. BLAVIGNAC, voir p.-v. de la SHAG du 29 septembre 1849. *CIL* XII, 5515. Ch. MARTEAUX, dans *RS*, 1929, p. 83.

¹⁸ L. Revon, dans RS, 1866, p. 102. Marteaux et Le Roux, Les sépultures burgondes, 1899, p. 36. Ch. Marteaux, dans RS, 1908, p. 38. B. Ruffet, dans Actes du Congrès SSP de Savoie, Saint-Jean-de-Maurienne, 1968, p. 75.

¹⁹ H. Gosse, dans *MDG*, 1855, p. 1-19. L. Revon, dans *RS*, 1878, p. 21. Marteaux et Le Roux, *Les sépultures burgondes*, 1899, p. 35. Ch. Marteaux, dans *RS*, 1908, p. 35. W. Deonna, dans *IAS*, 1915, p. 289.

- 236. SAINT-GERVAIS-LES-BAINS: Enceinte d'*oppidum* aux Amerans; murs d'*oppidum* au Champel: bronze de Claude au TMB; trésor de 47 monnaies dont Antonin, avec parures à Robinson; tombes à dalles au Coutet²⁰.
- 244. SAINT-LAURENT: Monnaie de Nîmes²¹.
- 250. SAINT-PIERRE-DE-RUMILLY: Tombes à dalles²².
- 258. SAMOËNS: Trésor monétaire; tombes à dalles avec plaques et scramasaxe à Secoën²³.
- 276. TANNINGES: Marteau en schiste noir et hache en bronze à ailerons à Hauteville; monnaie de Julia Aquilia Severa aux Montants; 30 tombes à dalles avec plaques à La Chauffaz; tombes à dalles avec pierre ollaire à Flérier et autres tombes à Melan²⁴.
- 284. LA TOUR: Tuiles à Entreverges et monnaies dont Antonin, Verus et Sévère chez Millet; poterie noire estampillée *MARTINVS*²⁵.
- 305. VILLE-LA-GRAND: Poteries, meule, monnaies, tombes à tuiles; trois inscriptions: deux dédicaces à Mars et une donation²⁶.
- 311. VIUZ-EN-SALLAZ: Tuile estampillée DS^{27} .

 $^{^{20}}$ L. Revon, dans RS, 1878, p. 45. Ch. Marteaux, dans RS, 1929, p. 90. H. Baud, La vallée de Montjoie, dans RS, 1964, p. 149-193.

²¹ Ch. MARTEAUX, dans RS, 1895, p. 201.

²² Ch. Marteaux, dans RS, 1908, p. 40.

 $^{^{23}}$ F. Soret, dans MDG, 1841, p. 235. H. Tavernier, $Histoire\ de\ Samoëns,$ Chambéry, 1852. Marteaux et Le Roux, $Les\ sépultures\ burgondes,$ 1899, p. 32.

²⁴ H. Tavernier, *Taninges et ses environs*, dans *MDSS* XXII, p. 164. Marteaux et Le Roux, *Les sépultures burgondes*, 1899, p. 32. Ch. Marteaux, dans *RS*, 1916. A. Ghiselli, *Présence savoisienne*, XVII, 1976.

²⁵ Ch. Marteaux, dans RS, 1928, p. 130.

²⁶ L. Revon, dans RS, 1869, p. 94. CIL XII, 2578, ILN, 351 et 352. Marteaux et Le Roux, Les sépultures burgondes, 1899, p. 34. Ch. Marteaux, dans RS, 1908, p. 44. R. Montandon, Genève des origines aux Invasions, 1922, p. 180.

 $^{^{27}}$ L. Revon, dans $RS,\,1869,\,p.\,102.$ CIL XII, 5679. Ch. Marteaux, dans $RS,\,1928,\,p.\,131.$

TABLE DES MATIÈRES

Pa	ges
Avant-propos	225
Introduction (avec cartes)	227
Notices par communes:	
Ambilly (avec plan)	235
	240
	247
	249
	250
	251
	252
	253
	259
	260
	261
	262
	264
	269
	270
	279
	285
	286
	288
	289
	295
	296
	297